



**HAL**  
open science

## PCR Sainte-Christie-d'Armagnac (Gers) 2022

Alain Champagne, Aude Aussilloux-Corréa, Jean Catalo, Anaïs Comet,  
Cyrille d'Herbillié, Sylvain Durand, Nicolas Guinaudeau, Yoan Mattalia,  
Soulard Laura

► **To cite this version:**

Alain Champagne, Aude Aussilloux-Corréa, Jean Catalo, Anaïs Comet, Cyrille d'Herbillié, et al.. PCR Sainte-Christie-d'Armagnac (Gers) 2022. UPPA - ITEM. 2022, 75 p. hal-04582131

**HAL Id: hal-04582131**

**<https://univ-pau.hal.science/hal-04582131>**

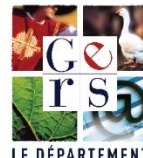
Submitted on 21 May 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



acter  
ARCHEOLOGIE



# Projet collectif de recherche Sainte-Christie-d'Armagnac

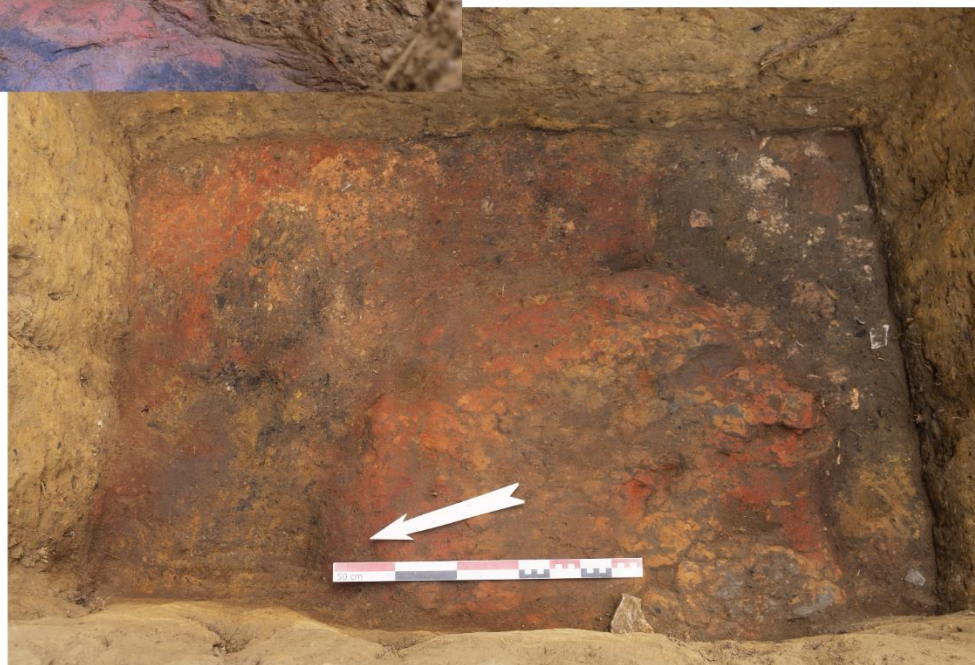
(GERS, région Occitanie)

N° INSEE : 32369

N° de site : 32 369 0002

Code opération : 1411353

Autorisation part arrêté 76-2020-0265



*Aude Aussilloux-Correa, Jean Catalo, Anaïs Comet, Cyrille Dherbillie, Sylvain Durand,  
Nicolas Guinaudeau, Yoan Mattalia, Laura Soulard  
Sous la direction d'Alain Champagne*

**Décembre 2022**

**Université de Pau et des Pays de l'Adour  
Laboratoire ITEM EA 3002**



## **Remerciements**

Les coordinateurs et les membres du P.C.R. tiennent à remercier les structures qui les ont soutenus dans leurs démarches et ont facilité l'organisation des différentes rencontres :

- La mairie de Sainte-Christie-d'Armagnac et en particulier le dynamisme de son maire Thierry Saint-Martin et de son équipe municipale,
- La Direction régionale des affaires culturelles Occitanie, service régional de l'archéologie, pour son soutien financier, et en particulier Didier Delhoume, conservateur régional de l'archéologie et Valérie Salle en charge du département du Gers,
- La conservation régionale des Monuments Historiques et sa conservatrice Delphine Lacaze pour nous avoir autorisé à intervenir sur le périmètre du monument classé et dans les parcelles inscrites.
- La communauté de communes du Bas Armagnac, son président Vincent Gouanelle et M. Bombelli pour leur soutien financier,
- La région Occitanie pour son soutien financier et l'intervention du service patrimoine
- L'association des amis du Castet et ses co-présidents, Lionel Arragnouet et Luc Labourey,
- Le laboratoire ITEM EA 3002 de l'université de Pau et des Pays de l'Adour son directeur, Laurent Jalabert, et Géraldine Pomes la gestionnaire pour leur soutien,

L'opération a bénéficié de l'investissement, de la bonne humeur et de l'engagement de toute l'équipe.

En tant que directeur du projet de recherche, je tiens à remercier tout particulièrement les membres de l'équipe pour leur investissement et leur bonne humeur.



## Table des matières

Données administratives.....	5
Résumé.....	12
1) Présentation et activité du PCR en 2021.....	13
1.1. Organisation et objectifs du PCR.....	13
1.2. Calendrier des activités .....	14
1.2.1. Activités scientifiques.....	14
1.2.2. Relation avec les institutionnels.....	19
1.2.3. Médiation .....	21
1.2.3. Publications et communications scientifiques .....	28
1.3. Cadres, projet et axes de recherche.....	32
1.3.1. Géographie et géologie .....	32
1.3.2. La carte archéologique du territoire communal .....	33
1.3.3. Le patrimoine bâti conservé au village.....	33
2) Présentation des résultats .....	42
2.1. Contexte historique.....	42
2.2.1. La seigneurie de Sainte-Christie-d’Armagnac au Moyen Âge et à l’époque moderne .....	42
2.2.2. Les nouvelles données archivistiques de l’année 2022.....	44
2.3. Les campagnes de sondages archéologiques de la plate-forme du Castet et ses abords .....	54
3) Projets pour l’année 2023 .....	61
3.1. Sondages dans le logis seigneurial (Laura Soulard, Landarc) .....	62
3.2. L’étude du bâtiment nord (dit « la manse ») (Laura Soulard, Landarc) .....	64
3.3. Sondages archéologique dans le barri et de la plateforme de la motte (Nicolas Guinaudeau, ACTER) .....	65
3.4. Prospection par sondages à la tarière manuelle (Alessandro Peinetti) .....	69

# Données administratives

## Identité du site

Région	Occitanie
Département	Gers
Commune	Sainte-Christie-d'Armagnac
Lieu-dit/adresse	Village
Code INSEE de la commune	32369
Code opération Patriarche	1411197
Coordonnées Géographiques et altimétriques (Lambert 93)	X =457847 Y =6392917 Z =132 m NGF
Références cadastrales (2019)	Section C : Parcelles 377, 378, 379, 405, 406, 420, 421 et 422
Propriétaire des terrains	Mairie de Sainte-Christie-d'Armagnac
Protection juridique	Inscription au titre des Monuments Historiques le 31 décembre 2014, classement au titre des Monuments Historiques le 16 juin 2016
Numéro de site	3236900002

## Mots clé

Chronologie	Moyen Âge central, bas Moyen Âge, époque moderne, époque contemporaine
Nature des vestiges immobiliers	Eglise, habitat, rempart en terre crue, pan de bois, silos, fours, murs
Nature des vestiges mobiliers	Terre cuite architecturale, céramique, métal, enduits peints

## Intervenants administratifs

Mairie de Sainte-Christie-d'Armagnac	Thierry SAINT-MARTIN, Maire de Sainte-Christie-d'Armagnac
Service Régional de l'Archéologie, Occitanie	Didier DELHOUME, Conservateur régional Valérie SALLE, Ingénieur d'étude
Laboratoire ITEM	Géraldine Pomes, gestionnaire Laurent Jalabert, directeur de laboratoire

# Documents administratifs

## Arrêté d'autorisation



Arrêté n° 76-2020-0265 Du 29 avril 2020  
portant autorisation de projet collectif de recherches.

Le Préfet de région ;

Vu le code du patrimoine et notamment son livre V ;

Vu l'arrêté préfectoral du 8 janvier 2020 portant délégation de signature à M. Michel ROUSSEL, Directeur régional des affaires culturelles ;

Vu l'arrêté R76-2020-01-13-002 du 13 janvier 2020 de M. Michel ROUSSEL, Directeur régional des affaires culturelles d'Occitanie, portant subdélégation de signature aux agents de la Direction régionale des affaires culturelles ;

Vu l'avis de la commission territoriale de la recherche archéologique (CTRA), Commission Sud-Ouest, en date du 27 février 2020 ;

Vu le dossier, enregistré sous le n° PGR762020000032, de demande d'opération archéologique arrivé le 29 avril 2020 ;

### ARRÊTE

**Article 1** - Monsieur Alain CHAMPAGNE est autorisé, en qualité de responsable scientifique, à conduire une opération de projet collectif de recherches à partir de la date de notification du présent arrêté jusqu'au 31 décembre 2022, sise en :

RÉGION : OCCITANIE  
• DÉPARTEMENT : GERS  
COMMUNE : SAINTE-CHRISTIE-D'ARMAGNAC

Intitulé de l'opération : Au Village - Sainte-Christie-d'Armagnac PCR 2020-2022.  
Programme de recherche : Axe 9. Le phénomène urbain.  
Code de l'opération : **1411353**

#### **Article 2 - Prescriptions générales**

Les recherches sont effectuées sous la surveillance du conservateur régional de l'archéologie territorialement compétent et conformément aux prescriptions imposées pour assurer le bon déroulement scientifique de l'opération.

Le responsable scientifique de l'opération informe régulièrement le conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signale immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier. Il revient au préfet de région de statuer sur les mesures définitives à prendre à l'égard des découvertes.

À la fin de l'année civile, le responsable scientifique de l'opération adresse au conservateur régional de l'archéologie, en triple exemplaire papier plus un exemplaire au format pdf, un rapport accompagné des plans et coupes précis des structures découvertes et des photographies nécessaires à la compréhension du texte. L'inventaire de l'ensemble du mobilier recueilli est annexé au rapport d'opération. Il signale les objets d'importance notable. Il indique les études complémentaires envisagées et, le cas échéant, le délai prévu pour la publication.

#### **Article 3 - Destination du matériel archéologique découvert**

Le responsable prend les dispositions nécessaires à la sécurité des objets mobiliers. Le mobilier archéologique

est mis en état pour étude, classé, marqué et inventorié. Son conditionnement est adapté par type de matériaux et organisé en fonction des unités d'enregistrement. Le statut juridique et le lieu de dépôt du matériel archéologique découvert au cours de l'opération sont fixés conformément aux dispositions légales et réglementaires et aux termes des conventions passées avec les propriétaires des terrains concernés.

**Article 4 - Versement des archives de fouilles**

L'intégralité des archives accompagnée d'une notice explicitant son mode de classement et de conditionnement et fournissant la liste des codes utilisés avec leur signification, fait l'objet de la part du responsable de l'opération d'un versement unique. Ce versement est détaillé sur un bordereau récapitulatif établi par le responsable de l'opération, dont le visa par le préfet de région vaut acceptation et décharge. Le lieu de conservation est désigné par le préfet de région.

**Article 5 - Mouvements et prélèvements sur les objets**

Pendant la durée d'étude du mobilier archéologique (maximum 5 ans) l'État est responsable de la sécurité des biens et de la réalisation des opérations d'étude scientifique nécessaires dans l'intérêt public de la recherche archéologique. Ainsi, tout mouvement des collections à des fins d'étude, d'expertise ou d'analyse, doit faire l'objet d'un accord préalable du Conservateur régional de l'archéologie. La demande à lui adresser doit être accompagnée d'un inventaire des pièces concernées par ce déplacement et indiquer la durée du mouvement.

Par ailleurs, si ce transfert temporaire pour étude ou analyse induit une sortie du mobilier hors du territoire national, le responsable de l'opération doit adresser une demande spécifique d'autorisation au Conservateur régional de l'archéologie (formulaire [Cerfa n°02-0083](https://www.culture.gouv.fr/Media/Thematiques/Circulation-des-biens-culturels/Files/Informations-pratiques-procedures-d-exportation/Formulaire-de-demande-d-autorisation-de-sortie-temporaire-AST-d-un-bien-culturel-Cerfa-n-02-0083), <https://www.culture.gouv.fr/Media/Thematiques/Circulation-des-biens-culturels/Files/Informations-pratiques-procedures-d-exportation/Formulaire-de-demande-d-autorisation-de-sortie-temporaire-AST-d-un-bien-culturel-Cerfa-n-02-0083>).

Toute analyse impliquant la destruction partielle ou complète de restes humains ou animaux (prélèvement, forage, découpe) ou leur irradiation devra impérativement faire l'objet au préalable d'une demande d'autorisation spécifique au Conservateur régional de l'archéologie.

**Article 6 - Article 5 - Prescriptions particulières**

**L'opération devra se dérouler dans le strict respect des mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, telles qu'édictées et actualisées par le Gouvernement, et, le cas échéant, des mesures réglementaires ou individuelles de restriction ou d'interdiction qui seraient décidées par le représentant de l'État dans le département afin de répondre à des circonstances locales.**

**Article 7 -** Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Monsieur Alain CHAMPAGNE.

Fait à Toulouse, le 29/04/2020

Pour le Préfet de Région,  
et par délégation, Pour le Directeur régional des affaires culturelles,  
et par subdélégation  
Le Conservateur régional de l'archéologie



Didier DELHOUME

# AVIS CTRA



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
OCCITANIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction régionale  
des affaires culturelles**

**Service régional de l'archéologie  
Drac Occitanie - site de Toulouse  
32, rue de la Dalbade - BP 811  
31080 Toulouse Cedex 6**

Références : DD/LMV/S/22/42990

Toulouse, le 17 février 2022

CTRA du 7 au 11 mars 2022

## AVIS DU CONSERVATEUR RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

### **SAINTE-CHRISTIE-D'ARMAGNAC (Gers)**

Rapport de sondages 2021

Rapport d'opération archéologique du bâti

Rapport intermédiaire 2021 de PCR 2020-2022

**Responsable** : Nicolas GUINAUDEAU (ACTER)

**Responsable** : Laura SOULARD (Association)

**Responsable** : Alain CHAMPAGNE (Université)

**Rapporteur** : Cédric MOULIS

*Dossier suivi par Anne BERDOY et Valérie SALLE*

### **Rappel liminaire sur la genèse du PCR et les opérations réalisées**

Ce PCR pluriannuel a été autorisé en 2020 (pour la période 2020-2022). Il se place dans la continuité d'une recherche amorcée en 2017, sous la forme d'une prospection inventaire du site du *Castet* et de la motte, opération au cours de laquelle avaient été réalisés une prospection électromagnétique / électrique et un relevé topographique du site. Les recherches ont ensuite évolué vers un projet collectif de recherches faisant l'objet de demandes de renouvellement annuelles.

En 2018 ont été mis en œuvre un relevé photogrammétrique des façades extérieures du *Castet* (rempart et logis) et un sondage au pied de la motte, confirmant notamment la présence d'un fossé dont le fonctionnement a enfin pu être étudié et daté.

En 2019, deux silos conservés à l'intérieur du logis accolé au rempart de terre crue ont été fouillés ; l'étude archéologique des élévations de l'église paroissiale et l'inventaire des sarcophages et fragments actuellement visibles sur le site ont également débuté.

À compter de 2020, l'évolution de ce PCR en opération pluriannuelle, au vu du potentiel du site et afin d'ouvrir des perspectives clarifiées de travail et un calendrier moins contraint aux recherches restant à mettre en œuvre, témoigne de la volonté de l'équipe de mener à leur terme les recherches engagées. Le dépouillement des sources écrites s'y inscrit comme un fil rouge depuis 2017.

En 2020, l'opération de terrain (Nicolas GUINAUDEAU) a porté sur l'ouverture de deux sondages dans la partie nord-ouest du *Castet*. L'évaluation du potentiel archéologique du bâti de l'église (Yoan MATTALIA) amorcée en 2019 s'est poursuivie. Un relevé photogrammétrique de l'intérieur du logis a été réalisé et une étude archéologique de ce bâtiment et du rempart a débuté (Laura SOULARD et Alain KLEIN).

Direction régionale des affaires culturelles d'Occitanie  
5, rue Sain-Evêque - CS 49020 - 34967 Montpellier Cedex 2  
Tél. : 04 67 02 32 00  
[www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Occitanie](http://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Occitanie)

1/4



## Rapport de sondages 2021 (Nicolas GUINAUDEAU)

En 2021, l'opération de terrain a consisté en la réalisation de cinq sondages sur le site du Castet : le rapport scientifique de cette opération, qui constitue un des volets du PCR, est soumis à l'examen de la CTRA. Ce rapport de 136 pages est rédigé selon la forme adoptée dans le cadre de l'archéologie préventive. Ainsi, le contexte géologique, géographique et archéologique est-il présenté en premier lieu, avant que ne soient exposées les données acquises par ailleurs dans le cadre du PCR sur le site castral et le logis seigneurial. Pour les cinq sondages réalisés, la stratigraphie et les structures rencontrées sont précisément décrites puis une interprétation en est faite. Les études de mobilier font l'objet d'un chapitre particulier : céramique (Jean CATALO), mobilier métallique (Nicolas PORTEY) et autres mobiliers, artefacts et écofacts (Nicolas GUINAUDEAU). Les diagrammes stratigraphiques et inventaires d'US, de faits, des prélèvements, du mobilier et de la documentation sont enfin présentés en annexe.

Des cinq sondages réalisés, trois l'ont été sur la plateforme du *Castet*. Les **sondages 1 et 2** ont consisté en deux tranchées perpendiculaires implantées au cœur de l'espace castral, sur l'emprise de ce qui constituait la cour du logis seigneurial et de ses bâtiments annexes. Ils ont mis en évidence les lambeaux d'un possible niveau de circulation attribué au XVI<sup>e</sup> siècle, surmontés de remblais modernes et contemporains. Dans ces derniers, trois fosses (liées à des plantations) et un petit fossé (de drainage) ont été creusés au cours de l'époque contemporaine. Ces observations, qui visaient à renseigner l'origine médiévale du site et son évolution dans le temps, témoignent en fait d'un décaissement important de la plate-forme, en lien avec un réaménagement de cet espace à la fin du Moyen Âge ou au début de la période moderne.

Le **sondage 5** a, pour sa part, été implanté dans l'angle nord-ouest de la plate-forme. Il visait à prolonger le sondage précédemment réalisé dans ce secteur en 2020 et qui avait mis au jour une structure de combustion médiévale dont les limites et la fonction n'avaient alors pu être perçues. Le sondage de 2021 a permis de comprendre qu'il ne reste de cette structure qu'une fosse de travail et un alandier de 1,50 m de long. La vocation du four auquel étaient associés ces éléments n'a pu être déterminée, la chambre de chauffe ayant été totalement oblitée par le creusement de deux structures contemporaines. La datation X<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle, obtenue en 2020 par une analyse <sup>14</sup>C, avait été écartée au regard des résultats de l'étude céramique, dont des manques avaient été soulignés dans mon avis. Cette dernière a fait l'objet de compléments dans le présent rapport. Une attribution au XIII<sup>e</sup> siècle est retenue pour ce four. Un silo a par ailleurs été mis au jour et fouillé. Possiblement en place au XVI<sup>e</sup> siècle, les denrées qui y étaient stockées n'ont pu être identifiées faute de carporesses. Son comblement est intervenu au cours de l'époque moderne et a été achevé durant l'époque contemporaine. Ce silo était vraisemblablement lié au logis seigneurial (dans lequel deux autres silos avaient précédemment été étudiés) dont il manque une partie, détruite. Il s'agit d'un espace documenté en 1739 et désigné comme « Grand chai » au XIX<sup>e</sup> siècle. Trois structures en creux mises au jour dans le sondage 5 (un foyer et une cuve maçonnée associée à une canalisation en terre cuite) correspondent manifestement à l'occupation de ce dernier au XIX<sup>e</sup> siècle, en lien avec la production de vin, ou plus vraisemblablement d'eau-de-vie, un fragment de tuyau d'alambic ayant été retrouvé.

Le **sondage 3** a été réalisé plus à l'est, sur la plate-forme du cimetière paroissial actuel. Il a livré des aménagements et des niveaux médiévaux : des remblais comprenaient du mobilier céramique attribué aux X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles et un petit foyer aménagé au-dessus de ces remblais a été daté (<sup>14</sup>C) entre le milieu du XI<sup>e</sup> siècle et le début du XIII<sup>e</sup> siècle. La découverte de céramique attribuée à la période protohistorique est également à signaler, témoignant d'une fréquentation ancienne du site. L'idée d'une occupation de ce dernier dès le Moyen Âge central est confirmée par le dernier **sondage** (n° 4), réalisé à proximité du parking, au nord du site : un petit fossé interprété comme lié à du drainage et des remblais médiévaux y ont également livré du mobilier céramique attribuable à cette période. *A contrario*, les niveaux d'occupation postérieurs font totalement défaut dans ce sondage, vraisemblablement en raison du nivellement intervenu lors de l'aménagement d'un espace de stationnement.

Bien rédigé et présentant de façon claire et complète les relevés stratigraphiques et planimétriques, ce rapport expose en outre de façon détaillée les attendus et les informations issues des sondages réalisés. De ce fait, je propose de le recevoir favorablement. J'émet également un avis favorable concernant la demande de sondages qui sera formulée et qui concernera la plate-forme sommitale de la motte, achevant ainsi l'évaluation entreprise sur les différents éléments constitutifs du système castral de Sainte-Christie-d'Armagnac.

## Rapport d'opération archéologique du bâti 2021 (Laura SOULARD, Alain KLEIN, Aude AUSSILLOUX)

Sous la responsabilité de Laura SOULARD, le rapport de la prospection inventaire autorisée en 2021 a en outre été rédigé par Alain KLEIN et Aude AUSSILLOUX, avec la collaboration de plusieurs autres chercheurs. C'est un fort volume de 310 pages, consacré à différents volets de l'étude archéologique du bâti du rempart de terre et du logis seigneurial de Sainte-Christie menés en 2021, qui est aujourd'hui soumis à l'examen de la commission.



Après une présentation du contexte dans lequel s'inscrivent ces deux éléments remarquables du site (protégés au titre des Monuments Historiques), un point est fait sur l'état des recherches conduites sur les **élévations du logis et du rempart** par Valérie ROUSSET en 2006, Alain KLEIN et Pierre CADOT (architectes) en 2016, puis par l'équipe actuelle depuis 2020. Les différentes problématiques et les méthodologies mises en œuvre pour y répondre sont ensuite détaillées, préalablement à la présentation des résultats de la campagne 2021. Les documents techniques comprenant les enregistrements des USC et des faits, les plans, les fiches des analyses stratigraphiques et techniques des décors peints et les résultats des analyses <sup>14</sup>C complètent ce rapport. Signalons en outre qu'Alain KLEIN a remis au SRA les versions papier, au format A2, de quatre planches des relevés axonométriques du pan de bois de la façade occidentale.

Pour cette deuxième année d'étude sur le logis seigneurial, plusieurs axes de travail ont été retenus. Poursuivant ce qui avait été entrepris en 2020, Aude AUSSILLOUX a procédé, par le biais de sondages, à l'analyse stratigraphique et technique des  **décors**  et des  **enduits**  dans la cage d'escalier, sur les murs de refend et sur la face interne du rempart (les pièces principales ayant été vues l'année précédente). Cette analyse a permis de conclure à la présence d'un décor, posé à même les matériaux de construction, selon un principe identique à celui précédemment observé dans les pièces « nobles » du logis. Fragmentaire et altéré, ce décor a été masqué ultérieurement par des couches de réfection. Les autres pièces du logis, *a priori* secondaires, étaient en revanche initialement dépourvues de décors avant ceux mis en place, vraisemblablement au XIX<sup>e</sup> siècle. L'étude stylistique des enduits peints par Sylvie DECOTTIGNIES a, quant à elle, porté sur les deux pièces principales du logis, au rez-de-chaussée et au 1<sup>er</sup> étage. Murs et plafond (au rez-de-chaussée) sont ornés de motifs végétaux et de rinceaux aux teintes et motifs simples et répétitifs. Le manteau de la cheminée est doté d'armoiries peintes portées par deux anges, qui pourraient se rapporter à une branche cadette de la famille des *Armagnac* ; l'étude héraldique est toutefois encore en cours à ce sujet. Envisagée dès 2020, une campagne infrarouge sur le plafond du rez-de-chaussée a par ailleurs pu être menée par Lannie ROLLINS. Elle n'a pas révélé de décors supplémentaires. D'un point de vue chronologique, les différentes approches tendent à placer les décors du logis seigneurial, édifié à la fin du XV<sup>e</sup> ou au début du XVI<sup>e</sup> siècle, dans le courant de la première moitié de ce dernier. Les études réalisées sur les enduits et les décors permettent en outre de disposer désormais d'un bon diagnostic sur l'état de ces derniers, données qui seront particulièrement utiles dans la perspective de leur conservation et de leur mise en valeur.

Alain KLEIN produit pour sa part une première synthèse, très complète (110 pages), de l'**étude architecturale** du logis seigneurial. À partir des photogrammétriques réalisées par Carine CALASTRENC et Sylvain DURAND, des enregistrements de Laura SOULARD et de ses propres relevés, extrêmement détaillés, A. KLEIN décrit très précisément le système constructif en pan de bois et cherche à comprendre les logiques constructives qui ont guidé les charpentiers de la fin du XV<sup>e</sup> ou du début du XVI<sup>e</sup> siècle. Les caractéristiques techniques de la façade orientale sont envisagées en premier lieu, suivies de la description du système constructif (des fondations au débord de la toiture), avant que ne soit décrit le pan de bois dans toutes ses composantes et avec l'inventaire des différentes pièces de bois mises en œuvre. Les différents types d'assemblages, chevillages et calages sont enfin répertoriés et accompagnés de données relatives à la terminologie et aux dimensions rencontrées. Les observations attentives et les relevés minutieux d'A. KLEIN, alliés à une étude comparative tout juste amorcée, et à l'exploitation de la documentation iconographique et des traités de métier de l'époque moderne, lui permettent de restituer l'aspect général de l'édifice primitif. Il s'agissait d'un logis à trois niveaux, dont deux étages en encorbellement sur les côtés est et ouest (encorbellements amputés au XIX<sup>e</sup> siècle). Le pan de bois était, à l'origine, hourdi en briques. Plus haute d'au moins 1,50 m, l'habitation était dotée d'un toit à deux pentes, probablement couverte de tuiles canal. L'étude technique des assemblages en bois montre par ailleurs le travail complexe mené par les charpentiers, travail associant souci de rationalisation et adaptation. Visant à l'exhaustivité, A. KLEIN prévoit encore quelques relevés complémentaires dans l'espace actuellement occupé par la loggia et d'autres sur les bois secondaires.

Cécilia CAMMAS a, pour sa part, commencé à étudier les 15 échantillons prélevés dans le rempart de terre et dans les sols du logis en vue d'analyses micromorphologiques. À ce stade, 13 lames minces ont été fabriquées et 7 restent à terminer ou à refaire. Les premiers résultats témoignent du nivellement intervenu avant la réalisation du rempart d'une part, et de la mise en œuvre de deux matériaux différents dans son édification d'autre part.

Laura SOULARD présente finalement un état des lieux quant aux données chronologiques, en attendant les résultats de nouvelles analyses (<sup>14</sup>C et dendrochronologie) prévues en 2022. Les quatre principales phases précédemment reconnues ne sont pas remises en cause, mais des incertitudes demeurent encore concernant le rempart de terre (y a-t-il eu un état antérieur à celui de l'élévation fin XIII<sup>e</sup>-fin XIV<sup>e</sup> siècle ?). Le croisement des différentes études menées sur le logis a en revanche permis de revoir la datation des pans de bois de la cage d'escalier, désormais réattribuée à la phase initiale de construction après avoir été initialement considérée comme participant d'une phase de remaniement au XVI<sup>e</sup> ou au XVII<sup>e</sup> siècle.

Compte tenu de sa qualité, j'émet un avis très favorable à la réception de ce rapport et me prononce en faveur de la poursuite des recherches sur le bâti en 2022, recherches qui permettront d'achever l'étude du logis seigneurial.



### Rapport intermédiaire 2021 de PCR (Alain CHAMPAGNE)

L'autorisation du projet collectif de recherches étant triennale, c'est un rapport intermédiaire qui est proposé pour 2021 par Alain CHAMPAGNE. Celui-ci présente les activités menées dans le cadre du PCR durant cette deuxième année, tant sur le terrain et aux archives que du point de vue de la médiation et des publications.

Les dépouillements d'archives ont en premier lieu été poursuivis. Anaïs COMET s'est attachée à identifier, dans les fonds des archives départementales du Gers et des Pyrénées-Atlantiques, les documents pouvant renseigner la seigneurie de Sainte-Christie aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. Un certain nombre d'actes ont été relevés et une première lecture en a parfois été faite ; l'exploitation complète de ces documents reste toutefois à réaliser. Alain CHAMPAGNE a pour sa part consulté les archives communales du XIX<sup>e</sup> siècle qui renseignent les travaux réalisés sur l'église, le nouveau cimetière, l'école et d'autres aménagements communaux et qui contribueront ainsi à restituer l'état du secteur au début de l'époque contemporaine.

Les données issues des sondages sédimentaires réalisés par Nicolas GUINAUDEAU et sur l'étude du bâti coordonnée par Laura SOULARD sont ensuite rapidement exposées, celles-ci ayant fait l'objet de rapports scientifiques distincts (cf. *supra*). Un volet détaillé est consacré aux quatre ensembles de bois du logis et du rempart, sélectionnés par Christelle BELINGARD et Laura SOULARD. Ceux-ci ont fait l'objet de 39 prélèvements en vue d'une étude dendrochronologique à venir.

Les observations archéologiques du bâti de l'église paroissiale Saint-Pierre sont ensuite présentées par Yoan MATTALIA. Elles ont notamment concerné la tour nord-est : grâce à l'utilisation d'une nacelle qui a permis d'accéder à l'étage de celle-ci, les maçonneries relatives à son premier état de construction – dont la partie visible du parement extérieur comportant une fenêtre cintrée avait été examinées en 2020 – ont pu être observées. Elles permettent de questionner de nouveau le plan original de l'édifice : un plan associant un chevet plat, ou un mur de chevet lié à un petit chœur de plan carré, avec un système d'annexes latérales ou de petit transept est possible. Une datation <sup>14</sup>C de charbons présents dans le mortier permet d'envisager une mise en œuvre aux X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles. Par ailleurs, l'étude des sarcophages présents autour de l'église a été amorcée par Jean-Luc BOUDARTCHOUK.

Il convient enfin de signaler que l'équipe du PCR s'est fortement mobilisée au cours du mois de septembre 2021, alors que des travaux étaient entrepris sur le logis seigneurial sans concertation avec le SRA. Les observations faites en amont et la présence de membres de l'équipe de recherche ont permis de limiter les démontages réalisés dans le cadre de ces travaux.

Pour 2022, dernière année de ce PCR triennal, plusieurs axes de travail sont prévus. L'identification et l'exploitation des documents d'archives se poursuivra dans différents fonds (archives départementales du Gers et des Pyrénées-Atlantiques, éventuel fonds privé des descendants des Bourrouillan, détenteurs de la seigneurie à l'époque moderne). Concernant la salle et le rempart de terre crue, les résultats des analyses dendrochronologiques, <sup>14</sup>C et micromorphologiques permettront d'achever les études sur ce logis seigneurial et la fortification du *Castet*. Par ailleurs, deux opérations de sondages sont envisagées qui feront l'objet de demandes d'autorisation distinctes. L'une, sous la responsabilité de Yoan MATTALIA, portera sur l'église : il s'agira de documenter la chronologie et la fonction du rez-de-chaussée de la tour-clocher, de mieux comprendre la chronologie du mur gouttereau sud tout en appréhendant l'espace funéraire, et enfin de renseigner si possible un espace assimilé au caveau des seigneurs de Sainte-Christie. Nicolas GUINAUDEAU se propose pour sa part d'implanter un sondage sur la motte afin d'évaluer la conservation des niveaux et des structures sur la partie sommitale de cette dernière.

Avis favorable à la poursuite et à l'achèvement de ce programme de recherches, tel que proposé par l'équipe pour 2022.

Le Conservateur régional de l'archéologie



Didier DELHOUME

# Résumé

Le PCR Sainte-Christie-d'Armagnac est, en 2022, dans une année intermédiaire de programme pluriannuel. Le gros du programme de cette année était centrée sur deux opérations archéologique de 2 semaines chacune, prévues sur la plateforme sommitale de la motte, et, dans et autour de l'église paroissiale Saint-Pierre. Les résultats ont été extrêmement prometteurs puisque le sommet de la motte a révélé plusieurs aménagements sous des remblais massifs et protecteurs. La stratigraphie ayant pu être étudiée sur une épaisseur maximale de 1,25 m, elle permet d'envisager une occupation de la plate-forme sommitale de la motte de Sainte-Christie-d'Armagnac entre le XI<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècle comprenant au moins une construction en terre crue massive. Les résultats des sondages de l'église paroissiale n'ont pas pu être traité pour le rendu du rapport de fin d'année, ils seront présentés dans le rapport de pluriannuelle 2023. Les recherches en archives ont permis de pister certaines pièces dont des procès-verbaux de visites de l'église paroissiale du XVI<sup>e</sup> siècle et de retravailler sur l'important procès qui oppose Jeanne d'Armagnac héritière du domaine et les Albret au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle.

# 1) Présentation et activité du PCR en 2021

## 1.1. Organisation et objectifs du PCR

Le PCR Sainte-Christie-d'Armagnac achève en 2022 sa troisième année de pluriannuelle. Il s'agit donc ici d'un rapport intermédiaire permettant de faire un point sur les dossiers en cours. Le rapport de synthèse sera monté en fin d'année 2023 pour boucler la pluriannuelle.

L'équipe est endeuillé suite au très récent et trop précoce décès de Jean-Luc Boudartchouk de l'INRAP, qui avait pris en charge le dossier des sarcophages alto-médiévaux.

L'équipe est actuellement bien structurée et complète au regard des objectifs affichés au début de ce programme de quatre ans. Il s'articule autour de différentes équipes qui regroupent les chercheurs selon leurs domaines de compétence et les thématiques de recherche qu'ils développent, mais aussi selon les différents chantiers qui ont été lancés sur le site. La liste qui suit est donc pour le moment stable à quelques ajustements près.

L'équipe se compose aujourd'hui d'un porteur de projet, de plusieurs archéologues professionnels, spécialiste des mottes dans le sud-ouest, de la terre crue, du bâti civil, de l'architecture religieuse, de la céramique médiévale, du mobilier, d'une historienne, d'un prospecteur, d'un topographe, d'un architecte et d'un spécialiste des enduits peints.

Topographie, imagerie drone

- Sylvain Durand (topographe, Géoptère)

Équipe archéologie :

- Jean Catalo (Céramologue, Inrap, UMR 5608 TRACES Toulouse)
- Cyril Dherbillie (prospecteur)
- Nicolas Guinaudeau (archéologue, spécialiste des mottes féodales, SARL Acter)
- Nicolas Portet (mobilier métallique, Landarc)

Équipe architecture (logis, église) :

- Aude Aussilloux-Correa (restauratrice d'enduits peints)
- Cécilia Cammas (terre crue, INRAP, ASM UMR 5140)
- Alain Klein (architecte DLPG, spécialiste de la terre crue)
- Yoan Mattalia (docteur, archéologie religieuse, UMR 5608 TRACES Toulouse)
- Laura Soulard (bâti civil, Landarc)

Équipe histoire :

- Alain Champagne (Maître de conférences, ITEM EA 3002, université de Pau et des pays de l'Adour)
- Anaïs Comet (docteure, service inventaire région Occitanie, FRAMESPA UMR 5136 Toulouse)

Nous avons aussi souhaité associer intégrer au PCR le président et le vice-président de l'association des amis du Castet Lionel Arragnouet et Luc Labourey. L'association participe activement à l'accueil des équipes de chercheur, elle permet aussi l'obtention de subventions de la part de la communauté de commune du Bas-Armagnac et elle fournit des bras lors des travaux sur site, met en œuvre des collectes auprès des habitants.

Equipe locale associée :

- Lionel Arragnouet (Président de l'association des amis du Castet)
- Luc Labourey (Vice-président de l'association des amis du Castet)

Le programme de l'année 2022 a été organisé autour de 3 axes forts.

1. L'ensemble rempart occidental et logis, après la remise des gros rapports de 2019 et 2021 correspondant à l'étude du bâti et au phasage du bâtiment, est resté un axe prioritaire. Ainsi, le volet datation absolue des différentes phases a été prioritaire. Les carottages sur les bois pour des datations en dendrochronologie (C. Bélingard) ont été réalisés en 2021 et de nouvelles datations C14 sur le rempart ont été financées, mais les résultats ne nous sont pas encore parvenus.
2. Le second chantier couvre l'exploration du castet en archéologie sédimentaire (N. Guinaudeau). Après les sondages de l'année 2021 qui avait pour but de d'élargir notre exploration du site par des tranchées sur différents secteur encore non explorés (cour du castet, plateforme basse, plateforme du nouveau cimetière), le projet était en 2022 de sonder la plateforme de la motte.
3. Le dernier chantier qui prend maintenant de l'ampleur est celui de l'église paroissiale. Après une approche du bâtiment par le bâti, en 2022, nous avons pu sonder dans la sacristie et l'extérieur le long du mur gouttereau sud.

Il ne faut pas oublier le dossier textuel dont l'exploration se poursuit.

## 1.2. Calendrier des activités

### 1.2.1. Activités scientifiques

Le PCR a tenu une réunion en hybride (présentiel et en visio conférence) le mercredi 8 juin à Toulouse. Etaient présents Yoan Mattalia, Anaïs Comet, Nicolas Guinaudeau, Jean Catalo, Laura Soulard, Océane Gougeon (en apprentissage chez l'association des Amis du Castet dans le cadre d'un master 2) et Alain Champagne. Chaque membre a pu faire un point sur son secteur de recherche et la discussion s'est engagée ensuite sur les perspectives de recherches pour les trois années à venir lors d'une prochaine pluriannuelle. Ce premier projet a été ensuite revu avec le CRA Didier Delhoume.

L'intervention menée sur le site de la motte et l'église paroissiale de Sainte-Christie-d'Armagnac (Gers) se sont déroulées du 27 juin au 8 juillet 2022. Ces chantiers ont bénéficié de l'aide des membres de l'association des amis du Castet.

Suite à différentes prises de contact, notamment avec Mme Christine Magenc, nous avons eu la possibilité de nous déplacer au lieu-dit Le Pouy, propriété de Mme M Bresson, et nous avons été accueilli par Marie Christine Gilardi, sa sœur le 15 juillet. La bibliographie consultée nous informait de la disparition probable d'une motte sur le territoire communal. Celle-ci se trouvait au lieu-dit Pouy situé à 2100 m au nord-ouest du village (Viré 1909 : 419 ; Viré 1914 : 275 ; Fabre 1951 : 88 cités dans Lassure 1976 : 115). En 1909 est signalé simplement le toponyme du Pouy, qui conserverait la mémoire d'une motte disparue. En fait, aucun indice sur le terrain ne vient appuyer la potentielle existence d'une motte.

Nous avons aussi pu entrer au mois de mai dans le jardin de Mme de Fourcauld, 98 ans, résidante à Toulouse et descendante d'un ancien maire de Sainte-Christie-d'Armagnac. Sa maison est actuellement celle qui jouxte l'actuelle mairie. Elle conserve dans son jardin une cuve de sarcophage monolithique et deux fragments de couvercle, qui pourraient faire partie du même couvercle (**fig. 1 et 2**). Nous avons pu, non sans mal, en prendre mesure et les photographier, permettant ainsi à J.-L. Boudartchouk en charge du dossier des sarcophages, qui n'avait pas pu se libérer, de compléter son inventaire. La cuve trapézoïdale mesure 210 cm, pour une hauteur de 46 cm, et une largeur variant de 50 à 83 cm. Les parois mesurent entre 8 et 9 cm d'épaisseur et le fond une quinzaine de centimètres. Les deux fragments de



couvercle mesurent 110 cm de longueur pour une largeur allant de 50 pour celui au sommet plus arrondi à 64 cm pour l'autre. Les pans de la bâtière mesurent une quarantaine de centimètres de côté.



Fig. 1 : Cuve de sarcophage du jardin de Mme de Fourcauld (cliché A. Champagne)





Fig. 2 : Fragments de couvercles de sarcophage du jardin de Mme de Fourcauld (cliché A. Champagne)

Nous avons aussi eu la possibilité de rentrer en contact avec les descendants de la famille de Luppé. Olivier de Luppé nous a répondu rapidement. Nous savions que la famille de Luppé a été seigneur de Sainte-Christie. La seigneurie était dans la famille de Garros jusqu'au mariage de Magdeleine de Garros avec Charles de Luppé en 1674. En 1739, la seigneurie est vendue par Blaise de Luppé à Pierre Louis Courtade de Salis. Olivier de Luppé nous a fourni l'inventaire de son fonds de famille, déposé aux archives départementales du Lot-et-Garonne (cote 25J) que nous connaissons par ailleurs et qui concerne la branche de Garanné, Sion et Lasseran et non la branche nous concernant qui celle de Taybosc qui nous intéresse.

Lors d'une visite assurée pour les amis du musée d'Eauze le 21 mai, nous nous sommes aperçus qu'une partie des enduits peints du manteau de la cheminée de la grande salle du rez-de-chaussée étaient tombé au sol. Il est possible que les travaux de mise hors d'eau ait mis à mal ces décors. La partie basse du blason écartelé, à tous les quartiers : d'argent au lion de gueules reste lisible, mais lors de la visite de la conservatrice adjointe de Monuments Historiques, nous avons insisté pour qu'une intervention urgente de consolidation puisse avoir

lieu afin de qu'un tel incident ne se reproduisent pas. Aude Ausilloux-Coréa qui avait effectué l'analyse stratigraphique des enduits a été mandaté pour ces travaux et a délégué un de ces collègues Jérôme Dattée du 25 au 27 octobre 2022. Cette intervention a permis aussi de faire un point sur l'état de conservation général des enduits aggravé par des conditions environnementales non contrôlées (fermetures non étanches du bâti). Des consolidations ont été faite sur l'ensembles des points à traiter (solins) par un bouchages et consolidation des support (brique et pierre) avec mortier chaux et sable. Les torchis lacunaires ont été bouchés (1er étage, mur sud pièce H). Un coulis de chaux hydraulique et chaux aérienne (1/1) et de chamotte, a été injecté sur l'ensemble des secteurs traités. Les bordures d'enduits ont été consolidée avec un enduit avec primal E330S dans un mélange H2O et éthanol (zone 1 et 2, rez-de-chaussée, mur nord, pièces C et C2) (**fig. 3**).



Fig. 3 : Face interne du mur nord de la grande salle du rez-de-chaussée et de la salle annexe (C et C2) du logis seigneurial (cliché Aude Coréa)

Nous avons par ailleurs lancé la numérisation et la vectorisation du cadastre dit napoléonien de la commune de Sainte-Christie-d'Armagnac. Le cadastre date en l'occurrence de l'année 1834. La grande taille de la commune fait que nous avons en plus du plan d'assemblage, 13 feuille couvrant 2250 ha (cote, 3 P Sainte-Christie-d'Armagnac). L'ensemble est rentré sous un SIG (Arc GIS), l'objectif étant de spatialiser les données archéologiques issus de la base Patriarche et les données textuelles sur l'occupation du territoire, principalement de la seigneurie de Sainte-Christie (**fig. 4 et 5**). Chaque parcelle cadastrale doit être donc vectorisée pour qu'une table attributaire lui soit associée. Une première reprendra les données des matrices du cadastre napoléonien, comprenant la surface des parcelles, leur(s) propriétaire(s), la nature de la parcelle et les mutations éventuelles (matrices et tables des mutations déjà prises en photographie, cote 3P9554). L'intérêt du dossier est pour nous de pouvoir poursuivre cette approche par l'intermédiaire des terriers conservés sur la seigneurie. Nous avons déjà pu numériser et travaillé sur celui de 1670 (cote E1694), ainsi que sur la copie de 1643 du livre des reconnaissances de 1500 (cote E sup. 1030). Ceux de 1652 et 1703 sont aussi disponibles. Pour le moment, le gros travail de traitement des planches du cadastre a été entrepris avec des étudiants de licence 3 de l'UPPA en formation sur des SIG, encadré par Mélanie Le Couédic, IGR au laboratoire ITEM EA 3002. Pour le moment, ce sont 2048



parcelles et 173 bâtiments qui ont été entrés, soit 7 planches entièrement vectorisées, une 8<sup>e</sup> partiellement traitée, sur les 13 à faire.

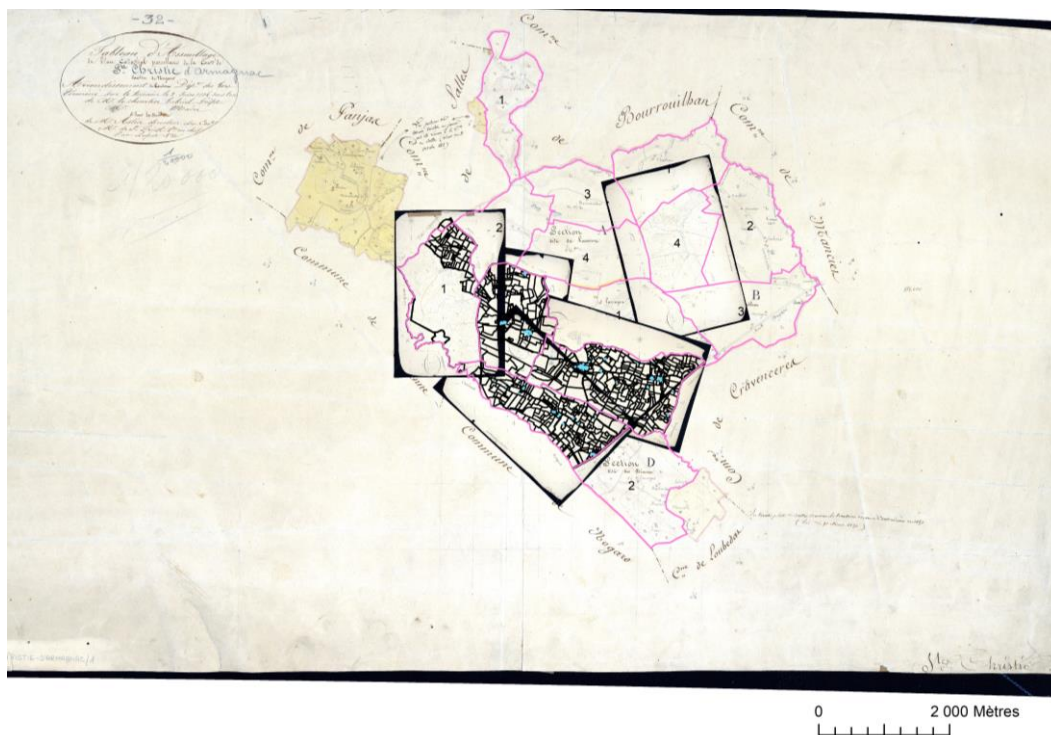


Fig. 4 : extrait de l'assemblage de quelques planches du cadastre napoléonien de Sainte-Christie-d'Armagnac, état fin 2021 (M. Le Couédic)



Fig. 5 : Extraction des parcelles vectorisées fin 2022 du cadastre napoléonien de Sainte-Christie-d'Armagnac (M. Le Couédic)

Une dernière intervention de terrain a eu lieu le lundi 5 décembre comprenant Sylvain Durant (Géoptère) et Alain Champagne. Cette journée a permis de prendre des orthophotographies de la manse, et notamment de son mur nord en terre crue, afin de pouvoir débiter en 2023 son étude. Nous en avons aussi profité pour compléter les profils de la partie sud de la plateforme du castet. La pente sud de castet étant totalement embroussaillée, il était plus facile d'y accéder en hivers après un bon débroussaillage réalisé par la mairie. Elle a permis de repérer une large plateforme qui pourrait constituer le prolongement du castet.

### 1.2.2. Relation avec les institutionnels

Une visite a eu lieu le 4 janvier 2022 à la DRAC Occitanie, site de Toulouse, afin de présenter le PCR et de discuter des projets à la conservatrice adjoint des Monuments Historiques et la conservation régionale des Monuments Historiques. Etaient présents pour le Service régional de l'archéologie le conservateur régional de l'archéologie Occitanie, Didier Delhoume, le conservateur régional de l'archéologie Occitanie, responsable du site de Toulouse, Léopold Maurel, la responsable du département du Gers, Valérie Salle et pour les Monuments Historiques la conservatrice régionale adjointe des monuments historiques Catherine Lacaze, la responsable du Gers Catherine Guesh, L. Guillory de l'UDAP du Gers de Emmanuel Moureau, chargé de protection à la CRMH de Toulouse. Cette réunion a permis notamment de présenter le projet ainsi que la situation du logis dont les travaux de mise hors d'eau avançait alors rapidement sans beaucoup de concertation et d'alerter sur l'état de certaines parties pouvant être affectées et abîmées par les travaux engagés. Ces derniers demandés par la mairie qui avait reçu des crédits exceptionnels dans le cadre du plan « France relance » se basaient sur un permis de construire datant de 2015, qui ne pouvaient pas tenir compte des résultats obtenus depuis par le PCR. Cela a aussi permis de sensibiliser la conservation sur les nos demandes d'interventions répétées dans et autour de monuments classés et inscrits (motte, logis à pan de bois et église particulièrement). Il a été aussi possible de présenter le projet 2022 qui prévoyait une intervention archéologique au sommet de la motte inscrite sur liste complémentaire, mais aussi deux sondages archéologiques dans la sacristie de l'église et le long de son mur gouttereau sud.

A la suite de cette première rencontre, une visite de chantier a été envisagée par les partenaires durant la campagne de fouille. Celle-ci a été possible le 30 juin 2022. Delphine Lacaze est venue en compagnie de Guillaume Moreau. Elle a permis de valider les interventions sur l'église et de montrer l'importance de cet édifice dont la base est au moins carolingienne. Le dossier de classement de l'ensemble du site semble avoir été relancé cette année et pourrait être déposé en fin d'année civile 2022. Cette visite a aussi permis de poser les bases d'un sondage sédimentaire dans le logis à pan de bois, bâtiment classé, pour l'année 2023, dirigé par Laura Soulard. Un accord de principe a ainsi pu être obtenu.

Lors de ces réunions, mais aussi à cause de la mise en place de la fête de la terre, les trois éléments de sarcophages monolithiques présentés le long du mur sud de l'église, et qui se dégradaient rapidement ont été déplacés et mis à l'abri sous le porche de l'église paroissiale.

Le 5 juillet, nous avons eu le droit à la visite du Service Régional de l'Archéologie Occitanie. Le groupe était constitué du conservateur régional de l'archéologie Occitanie, Didier Delhoume, du conservateur régional de l'archéologie Occitanie, responsable du site de Toulouse, Léopold Maurel, la responsable du département du Gers, Valérie Salle et de Sabine Toen. Bien que courte, cette visite a permis de faire le point sur l'importance des découvertes de l'année 2022 et de discuter sur la meilleure manière de poursuivre le projet qui arrive cette année en fin de pluriannuelle. Cette réunion a été donc l'occasion d'aborder notre projet pour 2023 et les années suivantes. Dans le courant de l'année 2022, nous avons appris que la mairie de Sainte-Christie-d'Armagnac était en train d'acquérir deux maisons du barri, le quartier ancien à proximité de la motte ainsi que les jardins en dépendant (**fig. 6 et 7**). La volonté des élus était de les louer et de créer un lieu d'activité et donc de transformer à terme

un jardin en places de stationnement. Il s'agit pour nous d'une opportunité incroyable puisque ces terrains (les jardins) sont à proximité de la motte et était au début du XIX<sup>e</sup> siècle encore lotis, comme le montre le cadastre napoléonien. Ce terrain devient accessible et permet de sonder l'emplacement d'une maison, dans un secteur dont l'existence est déjà attestée en 1500 par les textes. Ajouté au projet de sondage dans le logis, nous nous retrouvons avec un programme 2023 qui s'apparentait plus à une poursuite de pluriannuelle exploratoire plus qu'à une première année de nouvelle pluriannuelle mais cette fois normalement axée sur des fouilles en aire ouverte.

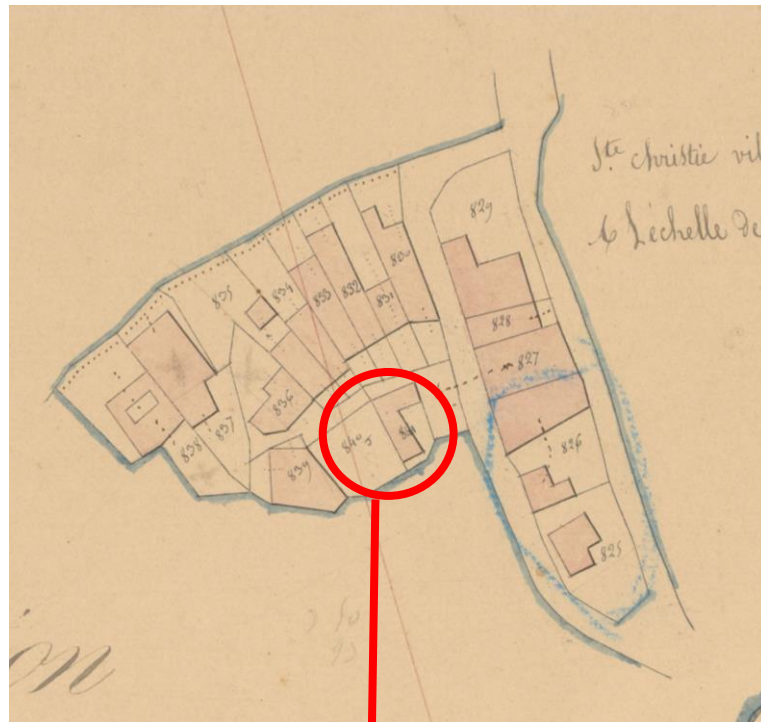


Fig. 6 : Eclaté du barri, planche cadastrale de 1834 et localisation de la parcelle acquise par la mairie (AD Gers, 3 P Sainte-Christie-d'Armagnac/10)

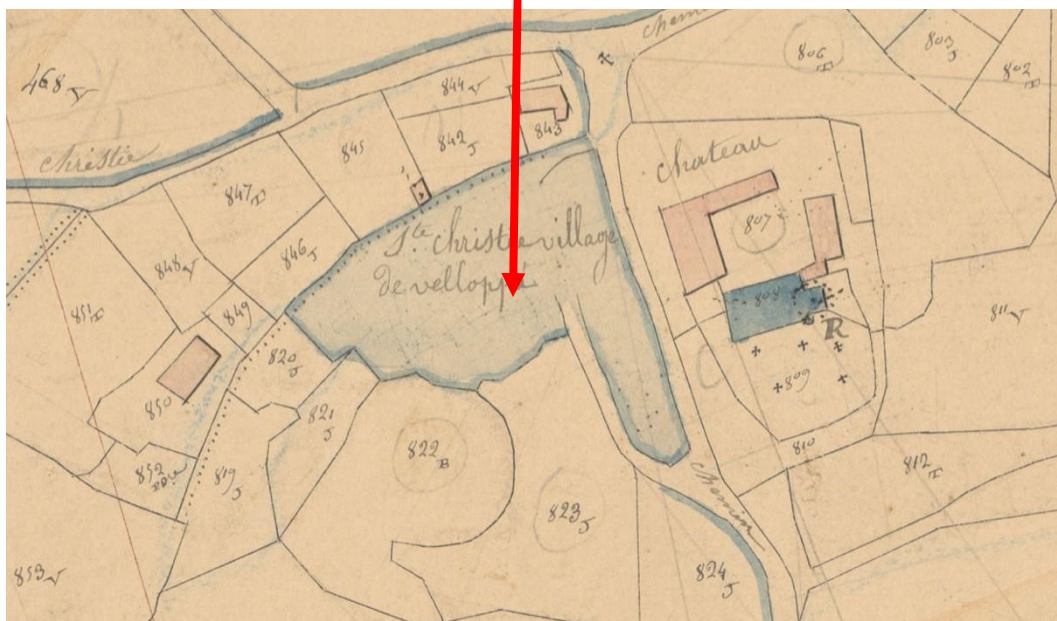


Fig. 7 : Extrait du plan cadastral de 1834 (AD Gers, 3 P Sainte-Christie-d'Armagnac/10)

Le conservateur régional de l'archéologie, D. Delhoume nous a proposé de prolonger la pluriannuelle d'une année, nous autorisant ainsi à demander et effectuer une 4<sup>e</sup> année de pluriannuelle, avant de basculer vers une nouvelle pluriannuelle et un nouveau projet.

### 1.2.3. Médiation

L'année 2022 a été marquée à Sainte-Christie-d'Armagnac par la mise en place d'un évènement autour de la terre crue. La fête de la terre organisée le 2 et 3 juillet, soit au milieu de la campagne de fouilles archéologiques, a été entièrement conçue et mise en place par Océane Gougeon, dans le cadre d'un contrat d'apprentissage en alternance, en master 2 patrimoine et musée de l'UPPA, sous le tutorat d'A. Champagne (**fig. 8**). Lors de cette manifestation, les archéologues présents sur site ont participé aux animations (montage d'une exposition, visites, conférences...). Cette collaboration avec l'association des amis du Castet et la mairie a été une vraie réussite et l'équipe locale a particulièrement appréciée l'investissement de l'apprentie. Faute de moyens financiers, ils n'ont pas pu pérenniser le poste à la fin de l'alternance.

La mairie et l'association des amis du castet a souhaité renouveler cette première expérience probante en recrutant pour 2022-23 un nouvel étudiant en contrat d'apprentissage dans le cadre du master patrimoine et musée, mais cette fois-ci en master 1. Lois Léon vient d'être intégré à l'équipe locale sur un projet de valorisation et d'animation. L'étudiant en question est titulaire d'un master 2 « Histoire, civilisation, patrimoine » (master recherche) de l'UPPA, sur le thème des armures à lames à la fin du Moyen Âge. Identifier et analyser les éléments métalliques (soutenance en juin 2022).





# Sainte-Christie d'Armagnac (32)



# 1ère édition FÊTE DE LA TERRE



2, 3 Juillet 2022

Entrée Gratuite



**Samedi Soir**  
Repas + Concert  
13€



Repas du samedi soir :  
Paëlla, croustade 13 €  
(pain, vin et café compris)

Sur réservation avant le 27/06 auprès de Christine : 06.42.92.94.49

## LA PROGRAMMATION

### SAMEDI :

**10h :** Conférence sur l'utilisation de la terre dans la construction

**10h30 :** Atelier poterie pour les enfants

**11h :** Atelier participatif avec fabrication de torchis

**11h30 :** Atelier expression de soi avec la terre avec Pot-en-Ciel

**à partir de 14h :** Reprise de l'atelier participatif avec fabrication de torchis et reconstruction d'un ancien four à pain

**à partir de 14h :** Atelier « pédalaterre » avec Pot-en-Ciel

**14h30 :** Démonstration de fabrication de tuile de faîtage avec Lou Toupie

**15h :** Initiation à l'archéologie pour les enfants

**15h30 :** Démonstration de fabrication de carrelage médiéval avec Lou Toupie

**16h30 :** Visite du chantier de fouilles archéologiques

**17h30 :** Rétrospective sur les précédentes fouilles archéologiques

**19h :** Début de la soirée avec repas + concert animé par Martial Sancey et Makutima Fillo

### DIMANCHE :

**10h :** Rétrospective sur les précédentes fouilles archéologiques

**11h :** Visite du chantier de fouilles archéologiques

**11h :** Atelier poterie pour les enfants

**12h :** Remise des prix du concours d'artistes

**13h30 :** Conférence sur l'utilisation de la terre dans la construction

**à partir de 14h :** Initiation à l'archéologie pour les enfants

**à partir de 14h30 :** Atelier participatif avec fabrication de torchis et reconstruction d'un ancien four à pain

**15h :** Démonstration de fabrication de carrelage médiéval avec Lou Toupie

**15h30 :** Table ronde sur les bienfaits de l'argile avec Pot-en-Ciel

**16h30 :** Démonstration de fabrication de tuile de faîtage avec Lou Toupie

### En continue sur le week-end :

Stands d'artisans

Exposition des œuvres du concours d'artistes

Exposition du mobilier archéologique

Livret de découverte et d'activités pour les enfants

Repas assurés les midis par des Foodtrucks

Repas du samedi soir sur réservation



Imprimé par nos soins. NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Fig. 8 : Programme de la fête de la terre, édition 2022

A côté de ce gros évènement, les membres du PCR ont assuré la promotion et la vulgarisation des résultats du projet. Une visite a été faite pour l'association des amis du musée d'Eauze, dirigée par David Darnaude, le samedi 21 mai 2022, pour une dizaine de personnes. Cette visite a aussi permis de prendre contact avec le musée d'Eauze en vue d'un prêt de vitrine pour la petite exposition montée lors de la fête de la terre à Sainte-Christie.



Deux visites de site et des sondages en cours ont été organisées lors de la fête de la terre les 2 et 3 juillet (**fig. 9**). Elles ont regroupé deux fois 20 personnes. Le sondage de la motte n'a pu être ouvert au public pour des raisons de sécurité et d'accessibilité. Deux conférences sur le projet ont aussi été organisées le samedi 2 après-midi et le dimanche 3 matin, pour une trentaine de personnes.

Une exposition a été mise en place pour les deux journées de la fête de la terre (**fig. 10**). Deux vitrines ont été dressées comportant des objets métalliques issues de fouilles (poids monétaire, monnaie (vaquette de Béarn), appliques, agrafes de busc et des céramiques (peson médiéval et ensemble de céramique du XVII<sup>e</sup> siècle provenant probablement des ateliers voisins de Betous)).



Fig. 9 : Visite lors de la fête de la terre (cliché A. champagne)



Fig. 10 : Une des vitrine d'exposition installée dans la manse (cliché O. Gougeon)

L'ensemble, fouille et fête de la terre, a été couvert par la presse locale.

# C'était la 1e Fête du matériau «terre» à Sainte-Christie-d'Armagnac

<https://lejournaldugers.fr/article/58670-cetait-la-1e-fete-du-materiau-terre-a-sainte-christie-darmagnac>

Où mieux qu'à Sainte-Christie-d'Armagnac pourrait-on fêter le matériau qui a été à la base de la construction et de la création de vaisselle pendant des millénaires ? Où mieux qu'en ce village qui possède le plus important rempart en terre crue de toute l'Europe ?

L'idée de fêter la terre à Sainte-Christie-d'Armagnac est donc parfaitement naturelle et elle a attiré le public.



**Atelier de torchis**

Des ateliers de torchis, de poterie, de carrelage médiéval accueillent les visiteurs. Des ateliers pour les enfants sont prévus (poterie, archéologie). Ainsi qu'une table ronde sur les bienfaits de l'argile. Le professeur d'archéologie Alain Champagne fait une rétrospective des fouilles entreprises dans le village. Un concours d'artistes met en présence 20 œuvres inspirées par la terre, exposées à l'église. Pendant qu'une campagne de fouilles archéologiques bat son plein dans l'église et à l'extérieur de celle-ci.

## **L'utilisation de la terre dans la construction**

C'est Christian Baur, spécialiste de la maçonnerie en terre crue et en pierre qui donne une conférence sur cette activité qu'il pratique depuis des décennies. Il insiste sur le fait que la construction en terre pouvait être pratiquée par tout le monde autrefois (il n'est pas nécessaire de disposer d'une main-d'œuvre spécialisée) et qu'elle ne coûte pas cher :

pour bâtir en pisé, on choisit de la terre un peu humide mais pas trop, pour pouvoir la compacter et éviter le gel.

pour bâtir en adobes (briques de terre crue), on utilise un mortier d'argile et eau, éventuellement additionné de chaux,

pour l'isolation et pour les murs non-porteurs, on utilise le mélange terre-paille (un peu de terre, beaucoup de paille) dans une ossature de bois.





### **Christian Baur vient travailler à la reconstruction du four à pain**

Christian Baur souligne que l'idée de certains bâtisseurs actuels de recouvrir les murs de terre d'un crépi aboutit à empêcher la remontée capillaire de l'humidité qui remonte du sol et à l'empêcher de s'évaporer.

Un mur en terre crue doit avoir une épaisseur d'un dixième de sa hauteur. S'il a 5 m de haut, il doit donc avoir 50 cm d'épaisseur (70 cm s'il fait 7 m etc.).

### **Remontage d'un four à pain**

Des bénévoles du village, avec les conseils de Christian Baur, reconstruisent un four à pain récemment donné et démonté.

Il est construit en briques plates et mortier d'argile avec beaucoup de soin. Un plancher réfractaire blanc est ajouté. La reconstruction n'est pas terminée à la fin du week-end, mais le plus gros est fait.



### **Sondage en cours dans la sacristie**

### **Rétrospective des fouilles**

Le professeur Alain Champagne explique dans le détail les fouilles effectuées près de la motte castrale et dans les espaces près du Castet et dans le Castet. Dans celui-ci des silos ont été trouvés (ils ont été comblés au XVIIe siècle). De la vaisselle a été trouvée. Un four a été détecté dans le sol entre le Castet et la Manse, là où se trouvait un bâtiment aujourd'hui disparu. Les recherches ont montré que le fossé de la motte castrale avait été comblé avec de la terre apportée.



Dans le Castet lui-même, des fresques intéressantes ont été découvertes sous un enduit au-dessus d'une cheminée. Elles représentent principalement des armoiries et elles sont encore à l'étude. Les fouilles actuelles cherchent s'il n'y a pas dans l'église et/ou à l'extérieur de celle-ci des sépultures mérovingiennes ou carolingiennes. Le conférencier montre la structure du rempart de terre du Castet.



**Sondage en cours au pied de l'église de Sainte-Christie**

#### **Concours d'artistes**

Thierry Saint-Martin, maire de Sainte-Christie-d'Armagnac, est heureux de voir que le public participe largement à la fête. Qui a été organisée par *Les Amis du Castet* (Lionel Aragnouet) et Océane Gougeon, jeune du *Service civique*. Le maire souhaite à cette dernière un très bel avenir.

Puis Marc Debets, enfant du pays et entrepreneur à Paris, de qui vient l'idée du concours d'artistes et qui l'a doté, proclame les résultats de celui-ci : Brigitte Chantriaux obtient le Prix du public pour sa tête du cheval *El Kebir* en grès. Le 1er Prix va à Bernard Brochard, le 2e à Christine Alias et le 3e à Claire Teissier.



**Lionel Aragnouet, Océane Gougeon, Thierry Saint-Martin donnent résultats concours devant une assistance fournie**



Une dernière visite a eu lieu le lundi 12 décembre comprenant 40 L2 histoire de l'art et archéologie et 3 master 1 de l'UPPA, dans le cadre d'un circuit passant aussi par Eauze.

### 1.2.3. Publications et communications scientifiques

Une intervention sur les principaux résultats du PCR Sainte-Christie-d'Armagnac a eu lieu au séminaire de l'université de Toulouse Jean-Jaures sur les mondes médiévaux organisé par Jacques Dubois le vendredi 8 avril. Les autres participants étaient E. Boube sur l'exposition sur les Goths à Toulouse, S.-D. Daussy autour de l'architecture flamboyante, A. Cohendy sur l'enluminure toulousaine du XV<sup>e</sup> s. et F. Manzari sur les images de dévotions italiennes du Trecento.

Le samedi 22 octobre s'est tenu à Mauvezin (Gers), la journée de l'archéologie et de l'histoire de l'art du Gers. Laura Soulard et Alain Klein sont intervenus pour présenter une communication intitulée : « Le logis seigneurial en pan de bois et le rempart en terre crue de Sainte-Christie-d'Armagnac : actualité de la recherche » (**fig. 11**). Un article devrait paraître dans le volume 2023 de la Société archéologique, historique, littéraire et scientifique du Gers. Cette intervention fait suite aux deux interventions de 2020 et 2021 assurées par Alain Champagne et Nicolas Guinaudeau.

En 2023, le congrès archéologique de France se tiendra dans le Gers du 22 au 27 juin. A cette occasion le comité d'organisation (Virginie Czerniak) a intégré Sainte-Christie-d'Armagnac dans son programme, lors d'une conférence publique inaugurale à défaut de pouvoir passer sur le site, car le site était un peu isolé géographiquement dans le circuit programmé (**fig. 12**).

Plusieurs publications sont parues en 2022 :

Champagne A., « Sainte-Christie-d'Armagnac : un village sous les feux de la rampe », *Découvertes et études archéologiques récentes dans le Gers, Société archéologique, historique, littéraire et scientifique du Gers*, 2022, p. 26-34

Champagne A., « Sainte-Christie-d'Armagnac (Gers). Sainte-Christie-d'Armagnac » [notice archéologique], *Archéologie médiévale* [En ligne], 50 | 2020, mis en ligne le 15 février 2021, consulté le 29 septembre 2022. URL : <http://journals.openedition.org/archeomed/36711> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/archeomed.36711>

Champagne A., Guinaudeau N., « Sainte-Christie-d'Armagnac (Gers). Le bourg » [notice archéologique], *Archéologie médiévale* [En ligne], 49 | 2019, p. 253-255, mis en ligne le 03 février 2020, consulté le 28 mars 2020. URL : <http://journals.openedition.org/archeomed/25052>

Guinaudeau N. « Le réseau castral en Astarac et ses marges : la place de la fortification de type motte dans le Gers à l'époque médiévale », *Société archéologique, historique, littéraire et scientifique du Gers*, 2022, p. 7-36



**SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE, HISTORIQUE,  
LITTÉRAIRE ET SCIENTIFIQUE DU GERS**

Tél. : 05 62 05 39 51

Site Internet : [www.societearcheologiquedugers.com](http://www.societearcheologiquedugers.com)

Courriel : [socarcheogers@free.fr](mailto:socarcheogers@free.fr)

Samedi 22 octobre 2022

La Société Archéologique et Historique du Gers organise la 11<sup>e</sup> Journée-rencontre  
sur l'Archéologie gersoise et l'Histoire de l'Art  
à Mauvezin  
(Foyer rural, place du foirail, vers Montauban, 1<sup>er</sup> à gauche près du temple)

À partir de 9h, accueil par le Président de la S.A.G., Jacques Lapart

9h30 *Sous le parvis, 2500 ans d'Histoire. Les fouilles de la place de la République à Auch*

Philippe Gardes, Ingénieur Chargé de Recherche

INRAP / TRACES (UMR 56 08)

Co-responsable de l'équipe RHAdAMANTE

9h55 *Villes et agglomérations chez les Ausci : données issues de quelques recherches récentes (2018-2021)*

Philippe Gardes, Ingénieur Chargé de Recherche

INRAP / TRACES (UMR 56 08)

Co-responsable de l'équipe RHAdAMANTE

10h20 *Eauze, un nouveau programme de recherche archéologique pour Elusa*

Laurent Callegarin, Université de Pau et des Pays de l'Adour

IRAA-CNRS

10h45 *Aux marges de l'agglomération romaine : l'opération préventive de « Fontaine du Haut, Giratoire RD 246 » à l'Isle-Jourdain*

Simon Girond, Archéologue – Responsable d'opération chez EVEHA

11h10 *Bilan de l'activité archéologique dans le département du Gers (2021)*

Valérie Salle, Ingénieure d'études au Service régional de l'archéologie,

DRAC Occitanie

11h35 *Fouilles à Auch en 2021*

Pascal Lotti, Ingénieur d'études à l'INRAP

**12h30 : repas libre**

Fig. 11 : programme de la journée archéologique du 22 octobre

14h15 *Le logis seigneurial en pan de bois et le rempart en terre de Sainte-Christie-d'Armagnac : actualité de la recherche*

Laura Soulard, membre du collectif de recherche  
sur Sainte-Christie-d'Armagnac

14h40 *L'église romane de Manas-Bastanous*

Christophe Balagna, MCF en histoire de l'art du Moyen Âge,  
Institut catholique de Toulouse

15h10 *Potiers et poteries du groupe de Cox (Haute-Garonne)*

Jean-Michel Lassure, TRACES, UMR 5608, UT2J  
L'auteur présentera son livre, publié à compte d'auteur et à tirage limité

16h Remise du prix Dumont, prix de la Société Archéologique du Gers qui récompense un travail de recherche historique sur le Gers

16h30 Remise du prix Messimy, prix de la Société Archéologique du Gers qui récompense une action favorable au Patrimoine du Gers

Un article est aussi en attente de parution :

L. Soulard, A. Klein, « Le logis noble en pan de bois de Sainte-Christie-d'Armagnac, Gers », dans *Bâtir en pan de bois à la campagne et à la ville aux XIIIe-XVIIIe siècle*, Actes du colloque des 12, 13 et 16 novembre 2021, à paraître

Cela fait suite aux publications précédentes :

Anaïs Comet, « Le village de Sainte-Christie-d'Armagnac (Gers) à la lumière d'un livre de reconnaissances de 1500 », *Patrimoines du Sud* [En ligne], 15 | 2022, mis en ligne le 01 mars 2022, consulté le 17 novembre 2022. URL : <http://journals.openedition.org/pds/7906> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/pds.7906>

Champagne A., Guinaudeau N., « Sainte-Christie-d'Armagnac (Gers). Le bourg » [notice archéologique], *Archéologie médiévale* [En ligne], 49 | 2019, p. 253-255, mis en ligne le 03 février 2020, consulté le 28 mars 2020. URL : <http://journals.openedition.org/archeomed/25052>



## SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE

Association pour la connaissance et la conservation du patrimoine monumental

### Congrès archéologique de France. Gers Lieux de pouvoir en Gascogne aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles

182<sup>e</sup> session, Auch, 22-27 juin 2023

Programme prévisionnel (novembre 2021)  
Coordination scientifique : *Virginie Czerniak*

#### Judi 22 juin

**Auch, séance inaugurale** (lieu à préciser)

**14 h** : assemblée générale de la SFA

**15h-18h** : séance d'ouverture

- Discours d'accueil
- Jacques Lapart, présentation de la Société archéologique, historique, littéraire et scientifique du Gers
- Virginie Czerniak, conférence introductive (titre à préciser)
- Alain Champagne, conférence sur Sainte-Cristie-d'Armagnac

**18h-19h** : cocktail offert par la mairie d'Auch

#### Journée 1

**8h30-11h30** : **Auch**, cathédrale (architecture, stalles, vitraux, trésor, chanoinerie)

**14h30-16h15** : **Bassoues**, tour, parlais archiépiscopal et bastide

**17h15-18h15** : **Mazère**, château (commune de Barran)

#### Journée 2

**9h45-12h30** : **La Romieu**, église, cloître, palais et maisons canoniales

**15h-16h** : **Sainte-Mère**, manoir

**16h30-17h30** : **Le Mas d'Auvignon**, château

#### Journée 3

**9h-10h45** : **Laressingle**, église, maison-forte et enceinte de la bastide

**11h15-12h** : **Vopillon**, église

**14h45-16h** : **Montréal-du-Gers**, église et ensemble urbain

**17h-18h** : **Flaran**, abbaye

#### Journée 4

**9h15-10h15** : **Le Garané**, maison-forte (commune de Seissan)

**10h40-11h45** : **Simorre**, église et abords

**14h30-15h30** : **Lombez**, ancienne cathédrale

**16h30- 18h** : **Auch, Archives départementales**, visite de l'exposition sur l'archéologie dans le Gers (titre à préciser) et cocktail offert par le conseil départemental.

**Bureaux** : 5 rue Quinault – 75015 PARIS – Tél. 01 42 73 08 07 – Courriel : [contact@sfa-monuments.fr](mailto:contact@sfa-monuments.fr)

**Siège social** : Musée des Monuments Français Palais de Chaillot – 1 place du Trocadéro et du 11 Novembre – 75116 PARIS

Association loi du 01.07.1901 reconnue d'utilité publique – SIRET 784 665 556 000 14

Fig. 12 : programme prévisionnel du congrès archéologique



### 1.3. Cadres, projet et axes de recherche

#### 1.3.1. Géographie et géologie

Le territoire communal de Sainte-Christie-d'Armagnac couvre 2250 hectares dans la partie occidentale du Gers. Il se trouve à proximité de la limite avec des Landes et de la région Nouvelle-Aquitaine. Son territoire intègre la communauté de commune du Bas-Armagnac qui soutien notre projet. Le village est situé entre Mont-de-Marsan et Auch, sur la route départementale 931 (**fig. 13**). Cet axe constitue un axe majeur de circulation, succède au XIX<sup>e</sup> siècle à l'ancienne route aménagée à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle par Antoine Mégret d'Etigny, intendant d'Auch de 1751 à 1767. La route actuelle n'a donc pas influencé l'organisation ancienne du bourg alors qu'elle marque profondément la position des nouvelles constructions.

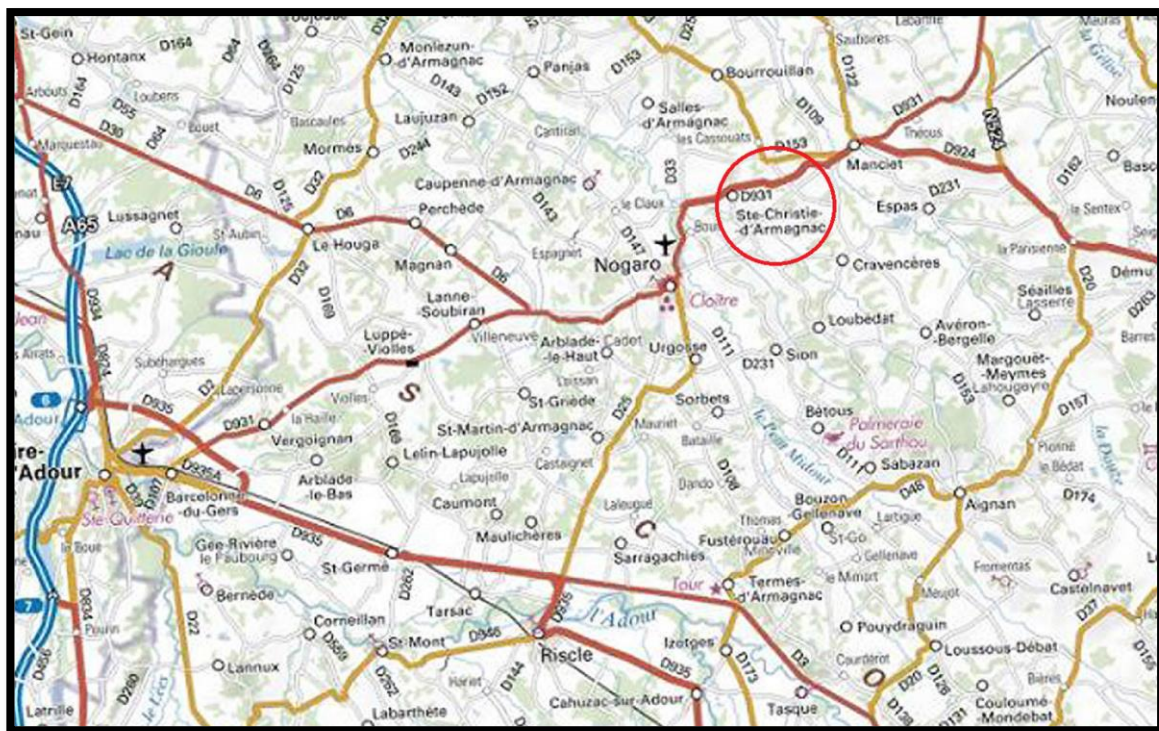


Fig. 13 : Extrait de la carte IGN (<https://www.geoportail.gouv.fr/>)

En 2015, 393 habitants vivaient à Sainte-Christie-d'Armagnac, alors qu'on recensait 840 habitants en 1793 et 953 habitants en 1891 (Klein 2013, vol. 1 : 4 ; Champagne et al. 2017 : 11). Le paysage montre une succession de collines et de vallons typique du Bas-Armagnac, également appelé « Armagnac Noir » (**fig. 14**). Le relief varie de 85 m à 175 m NGF sur le territoire communal.



Fig. 14 : Photographie aérienne du village de Sainte-Christie-d'Armagnac en juin 2018, prise depuis le sud (cliché par drone : S. Durand).

L'habitat y est majoritairement dispersé. Le village occupe une colline culminant à 132 m NGF située à l'interfluve du Midouzon (au sud) et de la Douze (au nord), tous deux affluents de l'Adour. A cet endroit, les niveaux anthropisés reposent sur une succession de niveaux miocènes. Le site est en effet installé sur une formation de sables fauves ocre et blancs plus ou moins grossiers datés du Tortonien. Les bas de pente sont marqués par la présence de molasses du Burdigalien supérieur, formées d'argiles carbonatées silteuses. Des graviers, des sables et des grès de l'Helvétien inférieur s'intercalent entre ces deux niveaux.

### 1.3.2. La carte archéologique du territoire communal

Sainte-Christie-d'Armagnac souffre d'un déficit documentaire concernant l'occupation de son sol. La base Patriarche ne répertorie en effet que deux sites (Las Barthes et Village). Il faut tout de même signaler pour la période antique, ce sont des fragments de tuiles à rebord qui ont été repérés dans le rempart occidental en terre massive (Klein 2013, vol. 2 : document 41) ainsi que dans le talus sud-ouest de la motte (observations réalisées en 2017 lors du levé topographique du site). Un bloc conglomératique de chaux et d'éclats de terre cuite (mortier de tuileau) est également utilisé en remploi dans le parement nord du logis à pans de bois appelé « la Salle » (Rousset 2006 : 47, fig. 19 ; Klein 2013, vol. 3 : document 45). Il n'est donc pas impossible qu'un établissement antique ou tardo-antique soit à rechercher dans les environs du village. Nous reparlerons des sarcophages monolithes de l'ancien cimetière de Sainte-Christie-d'Armagnac.

### 1.3.3. Le patrimoine bâti conservé au village

La première mention connue du castet *Sca Cistia* remonte à l'année 1291 (ADG, E 626). Cette mention renvoie alors probablement à la plate-forme visible à l'est de la motte. Dans sa

thèse, Benoît Cursente désigne la plate-forme du *Castet* comme un castelnau du fait de l'existence d'une enceinte en terre. L'auteur précise que « le bourg subordonné, compris entre la motte et la plate-forme, semble avoir lui-même été fortifié » (Cursente 1980 : 156).

La planche C2 du cadastre dit « napoléonien » permet d'appréhender dans son ensemble ce site tout à fait exceptionnel (**fig. 7**). Il paraît très structuré, et trois pôles s'en dégagent :

- On y distingue clairement d'un côté l'église en bleu comme légendée d'accoutumé sur ce type de document, le cimetière et le château, clairement nommé. Les deux monuments s'inscrivent dans un ovale grossier, lui-même inscrit dans un grand rectangle. La parcelle très étroite (n° 810) qui cerne cet ovale au sud correspond à des pentes raides et délimitent donc une terrasse haute. On distingue nettement sur ce plan l'ensemble quadrangulaire que constituent église et château.

- A l'ouest, la parcelle 822 marque par sa forme arrondie la limite de la motte. Cette dernière s'élève à plus de 10 m de hauteur.

- Entre les deux, de part et d'autre d'un chemin qui mène en direction de Nogaro par le hameau de Monneton, est installé le village moderne.

Arrêtons-nous un moment sur les différents éléments patrimoniaux qui composent le cœur du bourg.

### *La motte*

La motte de Sainte-Christie-d'Armagnac ayant fait l'objet d'une intervention cette année, nous n'en parlerons pas ici.

### *L'église Saint-Pierre*

La plate-forme du *Castet* se présente actuellement sous la forme d'un quadrilatère irrégulier de 83,50 m de long sur 49,50 m de large (**fig. 15**). Elle est surélevée par rapport aux environs ; seul le relief sur lequel est installé l'actuel cimetière paroissial lui est légèrement dominant. La moitié sud de la plate-forme du *Castet* correspond à l'emplacement de l'ancien cimetière désaffecté à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>, limité au nord par l'église paroissiale Saint-Pierre.

---

<sup>1</sup> Le 22 juillet 1876, la pièce de terre (jardin) qui accueillera l'actuel cimetière est acheté pour la cure. Le 30 décembre 1879, le nouveau cimetière est évoqué dans le registre des délibérations du conseil municipal de Sainte-Christie-d'Armagnac (archives communales) (Champagne *et al.* 2017 : 17-18).





Fig. 15 : Vue par drone du castet en direction du sud (de gauche à droite, cimetière actuel, église, logis à pan de bois, fossé et pont (chemin communal), presbytère) (Cliché S. Durand).

Celle-ci fait cette année l'objet d'une attention particulière, aussi nous n'en parlerons pas. Elle marque la limite sud de l'ensemble monumental conservé et du castet. La parcelle au sud de l'église a fourni les sarcophages monolithiques. C'est à cet emplacement que le cimetière était positionné en 1836 avant son transfert à l'est de l'église. Cette parcelle est la plus haute du site, plus haute même que la cour intérieure du château.

L'église présente une vaste nef contre laquelle est accolé côté nord un collatéral en appentis. A l'est, une tour-clocher de 7,18 m sur 7,24 m, aux murs épais de 1,44 m, est desservie par un escalier en vis. La tour-clocher de 9 m de haut s'appuie contre le chevet plat de l'édifice religieux. L'église Saint-Pierre a subi de nombreuses modifications architecturales réalisées notamment au XIII<sup>e</sup> siècle, au XVII<sup>e</sup> siècle et à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (étude de Y. Mattalia 2020). Le bâti le plus ancien de l'édifice correspond à la partie orientale de la nef et du chevet.

#### *Le logis à pan ou de bois ou la Salle*

Le logis fait depuis plusieurs années l'objet d'études, ce qui explique qu'ici, nous ne nous étendrons pas. Une première étude archéologique du site du Castet a été réalisée en 2006 par V. Rousset à la demande de M. Barrail, ancien maire de Sainte-Christie-d'Armagnac (Rousset 2006). Ce travail s'inscrivait alors dans le cadre d'une étude préalable aux restaurations envisagées. Cette étude concerne essentiellement le bâtiment à pans de bois et torchis appelé « la Salle » localisé dans la partie ouest de la plate-forme (**fig. 15 et 16**). Cet édifice de plan quadrangulaire se développe sur trois niveaux. Ce corps de logis possède une superficie au sol de 110 m<sup>2</sup>, mais présente une extension de 85,50 m<sup>2</sup> bâtie au-dessus du porche aménagé entre le rempart occidental et la nef de l'église Saint-Pierre. Il convient de mentionner la présence de décors peints sur les parements intérieurs et le plafond à la française de la cuisine. Le décor peint à la détrempe visible sur le manteau de la cheminée de

l'ancienne cuisine est alors attribuée à la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle ou au début du XVI<sup>e</sup> siècle (Rousset 2006 : 23). Les résultats des travaux dirigés par Alain Klein et Laura Soulard ont permis de bien revisiter ces premières données.



Fig. 16 : Logis noble de Sainte-Christie-d'Armagnac, phasage de la façade orientale (Relevé : F. Baleux, C. Calastrenc, A. Laurent ; DAO : L. Soulard)

### *La manse et son mur de terre crue*

Si les travaux menés concernent essentiellement la partie occidentale de la plate-forme du Castet, il convient de mentionner la conservation d'un autre mur en terre massive visible à



l'extrémité nord du site (**fig. 17**). Ce bâti, qui mesure 11,50 m de long et 3 m de haut, constitue le mur nord d'une bâtisse actuellement appelée « la maison des chasseurs » ou la « manse ». Ce mur en terre présente des lits épais de 0,20 à 0,25 m. Une porte, attribuée au XVII<sup>e</sup> siècle, s'appuie contre celui-ci. Un pigeonnier occupe la partie haute de cette porte.



Fig. 17 : Photographie du mur en terre massive et de la porte visibles à l'extrémité nord de plate-forme du Castet, prise depuis le nord (cliché : N. Guinaudeau)

Pour synthétiser, nous pouvons donc présenter ainsi ce bourg :

Le site du haut du village de Sainte-Christie est implanté sur le sommet d'une colline et à l'extrémité d'un promontoire. Le site profite donc sur 3 côtés du relief et de ruptures de pentes plus ou moins marquées qui offrent une défense naturelle. Au sud, la rupture de pente est très nette et est actuellement boisée, tandis qu'elle est bien plus douce à l'ouest et au nord, côtés où sont localisés le vieux quartier (*barri*) ainsi que des constructions plus récentes (**fig. 17**). Seule la partie orientale ne dispose d'aucune protection naturelle, pour autant que les travaux de terrassements réalisés nous masquent probablement une partie de la réalité. Sur ce sommet de coteau, nous trouvons donc d'ouest en est un riche patrimoine qui dépasse les seuls éléments classés (donc de l'extrémité du promontoire vers la partie la plus large). Il s'agit donc :

- D'une motte probablement prolongée d'une basse-cour à l'est et à l'ouest,
- Du *barri* encore occupé par une demi-douzaine d'habitations



- De l'ancien presbytère dont la construction est datée du XVIII<sup>e</sup> siècle
- D'un fossé (aujourd'hui un chemin vicinal) surplombé par un pont d'époque moderne
- Du castet, espace à l'origine clos comprenant du nord au sud :
  - Un premier fragment de mur de terre crue (nommé abusivement rempart nord) adossé à une porte moderne surmontée d'un pigeonnier, ouvrant au nord
  - Le logis à pan de bois adossé au rempart de terre crue ouest, partie la mieux conservée
  - L'église paroissiale Saint-Pierre, qui laisse voir de très nombreux remaniements
  - L'emplacement de l'ancien cimetière sur la partie la plus haute du site ayant livré des sarcophages du haut Moyen Âge
  - Une mare, dernière trace possible des fossés fermant le castet à l'est

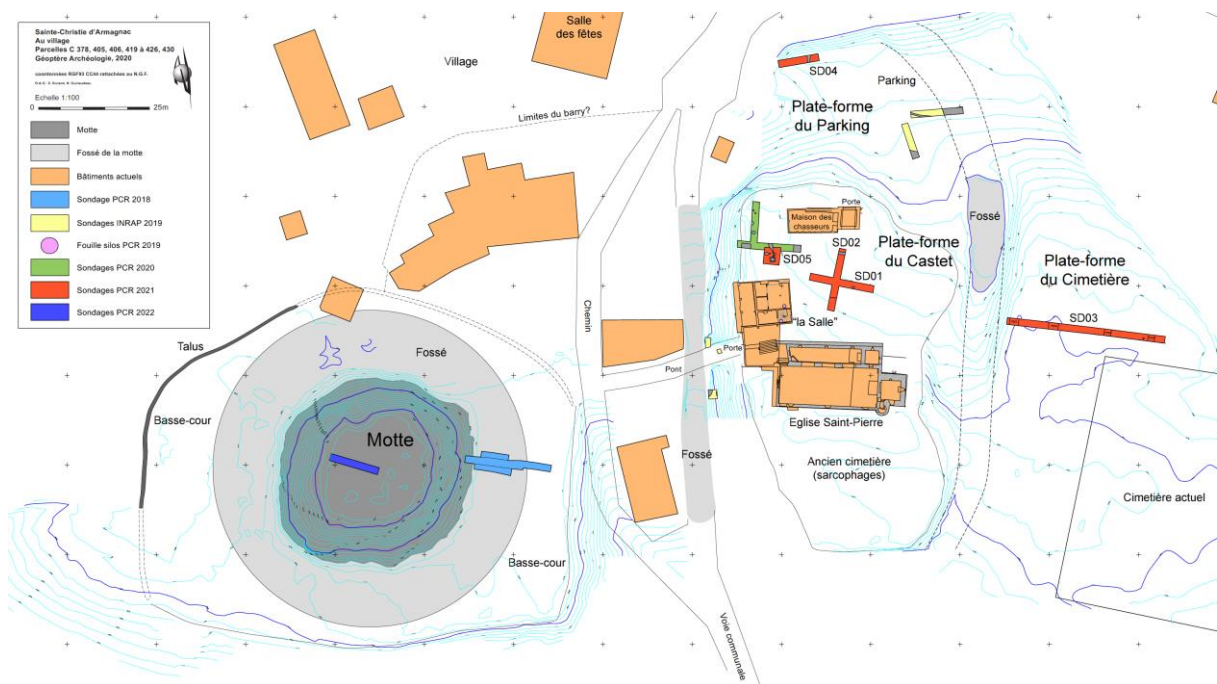


Fig. 17 : plan synthétique du cœur actuel du village et localisation des sondages archéologiques réalisés entre 2016 et 2022 (DAO : N. Guinaudeau)

Face à ce site important en taille et à la morphologie complexe, les questionnements et les défis sont nombreux. Lors du montage de projet B. Cursente qualifiait récemment ce site d'assez atypique. Ce site, grâce aux éléments conservés et visibles, et donc sans tenir compte du potentiel archéologique que nous sommes en train d'estimer, permet d'aborder un nombre considérable de thématiques. Via les projets de restauration et de valorisation plusieurs axes se dessinent :

- Au premier d'entre eux la construction en terre crue (aspects techniques, morphologiques, éléments de datation...). Le rempart conservé est en effet unique en son genre dans le Sud-Ouest et probablement en France.
- La construction à pan de bois via le logis principalement mais aussi avec le bâtiment nommé la manse (ancienne maison des chasseurs). Le phasage complet du bâtiment nommé

la salle et l'étude des assemblages va permettre l'établissement d'une véritable monographie d'un logis seigneurial de la transition Moyen-Âge/époque moderne (datations à préciser).

- Le décor d'un habitat aristocratique avec un ensemble de peintures murales et de plafonds peints du XVI<sup>e</sup> siècle. Il y a dans le sud de la France une très belle dynamique autour de cet axe de recherche et principalement pour les plafonds peints via la RCPDM qui est maintenant associée au projet (Plafonds peints 2009). L'intérêt du logis est d'avoir conservé à la fois les plafonds mais aussi des enduits muraux, a priori contemporains, et potentiellement de la période de construction du logis.

- L'insertion du logis dans le castet ouvre sur la seigneurialisation de cet espace entre la fin du Moyen Âge et le XVIII<sup>e</sup> siècle. Le castet est aujourd'hui un espace sans aucun habitant alors qu'il accueillait un nombre important d'*houstaux* ou de maisons au début du XVI<sup>e</sup> siècle. Pour autant, la morphologie du site ne permet pas de conclure à un « fort villageois » médiéval.

- La question des mottes est aussi centrale. Profitant de l'expérience de N. Guinaudeau, nous avons l'opportunité d'explorer la mise en place de la motte dans un possible contexte comtal, sa durée de vie, la réalité de l'occupation sommitale et son évolution.

- L'architecture religieuse est un autre thème que l'église paroissiale permet d'aborder. Le bâtiment offre au premier coup d'œil la trace de nombreux remaniements dont les appareils variés témoignent (petit appareil et gros appareil réguliers, briques, appareil grossier).

- En élargissant à l'ensemble du site, la question de la genèse du bourg et son évolution chrono-topographique constituent un axe majeur. Il nous est encore impossible de percevoir la chronologie des constructions les plus anciennes. En effet, le chevet de l'église paroissiale offre des éléments architecturaux (X-XII<sup>e</sup> siècle) qui pourraient être contemporains de la mise en place de la motte, voire plus anciens. Cette hypothèse est renforcée par la présence de sarcophages monolithiques provenant de fouilles du XIX<sup>e</sup> siècle ou de travaux du XX<sup>e</sup> siècle. Les relations entre le castet et la motte sont pour le moment encore très nébuleuses et les textes permettent de sentir l'évolution tardive de ces espaces.

- La chronologie et la nature des espaces funéraires que l'on appréhende pour le moment uniquement par l'intermédiaire de la présence des sarcophages monolithiques fouillés au XIX<sup>e</sup> siècle.

- La seigneurie rurale, son paysage, son organisation spatiale au travers donc de l'occupation du territoire et son imbrication avec les domaines du proche hôpital de Sainte-Christie, très bien documenté et étudié par C. Samaran avec lequel il est souvent confondu.

- Nous pourrions aussi ajouter des questions plus historiques que les archives ont commencé à mettre en évidence comme la place de la communauté villageoise, des éléments sur la vie rurale...

- Le travail en cour sur les livres terriers et le livre de reconnaissance offre aussi l'opportunité de travail sur l'espace rural de cette seigneurie et des paroisses environnantes.

Il y aurait ici largement de quoi alimenter plusieurs PCR et nous sommes bien conscients de nos moyens humains actuels. Il ne nous sera pas possible d'explorer toutes ces thématiques, quelle que soit notre ambition. Plusieurs limites apparaissent de manière évidente à commencer par celles des compétences. La variété des thèmes dépasse de loin les capacités d'un seul archéologue et l'organisation en PCR permettant de fédérer une équipe pluridisciplinaire était donc indispensable. Elle s'est constitué lentement de personnes

disponibles, intéressées par le projet, son fonctionnement et acceptant de travailler en équipe. A partir d'un noyau dur aujourd'hui constitué, le groupe s'est élargi de compétences nous faisant défaut, motivé par la hiérarchisation des thèmes en chantier.

Aujourd'hui l'action du PCR est orientée de manière prioritaire sur quelques thèmes qui nous semblent majeurs dans le contexte actuel.

Les thèmes majeurs sont :

- Construction terre crue et pan de bois
- Morphologie et genèse du site
- Histoire du site

La question des techniques de construction est aujourd'hui un des axes les plus actifs. Elle se nourrit de plusieurs études actuellement en cours de réalisation. Les constructions médiévales et modernes en pan de bois et en terre crue sont deux sous-thèmes qui sont imposés par les chantiers de restauration. Ils sont donc en ce moment prioritaires et s'insèrent dans des dynamiques actuelles nationales (par exemple Alix 2013 et le colloque de novembre 2020 tenu à Paris en distanciel ; Cammas, Wattez 2009). Depuis deux ans, cet axe a clairement bénéficié de financements importants et il est donc bien avancé. D'importants résultats ont été fournis dans le rapport 2020, mais aussi dans celui de cette année et il nous manque pour le moment les datations absolues et l'étude des peintures. Cette approche s'insère aussi dans un territoire qui regroupe d'autres édifices à pan de bois et en terre crue massive, qui pourront à terme servir d'éléments de comparaison. Toutefois, la question de la construction maçonnée, de l'usage de matériaux durs (pierre, briques) et la question de la pétrification ou non de l'architecture se pose aussi, principalement par l'intermédiaire des nombreuses maçonneries associées à l'église paroissiale. La succession des appareils dans les maçonneries de l'église (jusqu'à l'usage du pan de bois) témoigne de l'évolution des usages.

Les chantiers en cour alimentent le second point, celui de la morphologie et de la genèse du site. La formation de ces habitats groupés en Gascogne retient l'attention des chercheurs depuis B. Cursente jusqu'à A. Comet (Cursente 1998 ; Berdoy 2014 ; Comet 2018). Si les bourgs et villages semblent en place au début du XIVe siècle, leur mise en place n'est pas simple à saisir dans un contexte de pénurie documentaire. Les récents travaux d'A. Berdoy sur la morphologie des castelnaux du bassin de l'Adour dans les proches Landes du sud, là aussi dans un contexte de pénurie documentaire, offrent une voie d'approche méthodologique qui complète à bon escient les études gersoises de B. Cursente et d'A. Comet. Pour le moment, et pour le cas qui nous intéresse, il semble plus aisé de saisir l'évolution des dynamiques morphologiques de la fin du Moyen Age et de l'époque moderne, avant d'envisager de trouver des éléments de réponse liés à sa mise en place qui seront principalement dépendant des découvertes archéologiques. Nous percevons des évolutions liées à une mise en défense du castet, de ses *houstaux* et de ses abords, *barri* et motte. Une attention particulière est portée aux lieux de pouvoir (motte et logis à pan de bois) qui dans le cas de Sainte-Christie semblent avoir pu glisser de l'extrémité occidentale (la motte) du promontoire au castet (le logis).

Ce thème rejoint clairement celui de l'histoire du site. Cette dernière couvre à la fois son apparition, donc ses origines, peut-être alto-médiévales comme pourraient le laisser sous-



entendre certains indices, mais aussi l'évolution de sa population et sa gouvernance. Le premier point attire notre attention puisque la documentation nous fait espérer qu'il soit possible de la suivre. Le bourg de Sainte-Christie semble avoir perdu une partie de sa population au début du XV<sup>e</sup> siècle. Le nombre de feux imposables passe ainsi de 65 à 45, comme cela est rapporté par une enquête demandée par les consuls (AD 82, A44, fol. 62 v<sup>o</sup>-63). C'est beaucoup moins qu'en 1500 (33 *houstaux* dans le castet et 15,5 entre le barri et la barbacane sans compter tous les écarts). Sur le second point, il conviendra de démêler la présence de plusieurs lignages qualifiés de seigneurs de Sainte-Christie en même temps sans que nous distinguions la ventilation des droits associés.

Il apparaît donc qu'un certain nombre de dossiers sont pour le moment clairement laissés de côté en dépit de leur intérêt certain. C'est le cas de la spatialisation de la seigneurie de Sainte-Christie en dehors de l'espace restreint du bourg, de possibles prospections pédestres. Si l'espace funéraire a été volontairement laissé de côté, les résultats de l'étude de bâti de l'église paroissiale vont nous obliger à nous y pencher dans les années à venir.

Ces choix ne signifient aucunement que ces thématiques sont définitivement oubliées, mais les circonstances actuelles n'en font pas des axes prioritaires.

## 2) Présentation des résultats

### 2.1. Contexte historique

Dans le cadre de la prospection inventaire menée en 2017 et de l'autorisation obtenue en 2018, un dépouillement des sources écrites conservées à la mairie ainsi qu'aux archives départementales du Gers, des Landes, des Pyrénées-Atlantiques et des Hautes-Pyrénées a été initié par A. Comet et A. Champagne. Ces recherches ont été poursuivies en 2022, même si peu de nouveaux dépouillements ont été réalisés.

#### 2.2.1. La seigneurie de Sainte-Christie-d'Armagnac au Moyen Âge et à l'époque moderne

Un certain Guillaume-Garcia de Sainte-Christie est ainsi mentionné comme donateur dans la charte de fondation du monastère, en 1055<sup>2</sup>. Il apparaît ensuite comme témoin dans plusieurs chartes de la fin du XI<sup>e</sup> siècle. D'autres membres de la famille figurent dans ces documents, tel Arnaud-Garcia<sup>3</sup>, son frère, Auger<sup>4</sup>, son fils, ou encore Bernard-Perdigo<sup>5</sup>. La documentation écrite fait défaut pour connaître la lignée de cette famille seigneuriale au cours du XII<sup>e</sup> siècle. Les mentions de membres d'une famille de Sainte-Christie au XIII<sup>e</sup> siècle se trouvent dans les cartulaires blanc et noir de Sainte-Marie-d'Auch<sup>6</sup>. Si certaines mentions renvoient bien à la famille de Sainte-Christie-d'Armagnac<sup>7</sup>, d'autres relèvent peut-être plutôt de Sainte-Christie près d'Auch<sup>8</sup>.

Lorsque les sources écrites éclairent à nouveau le site, il n'est plus question de la famille de Sainte-Christie mais de la famille comtale d'Armagnac. En 1291, le comte Bernard VI d'Armagnac donne à sa sœur Mathe la seigneurie et le *castet* de Sainte-Christie, ainsi que le château d'Arblade-le-Comtal<sup>9</sup>. Cette dot intervient à l'occasion du mariage de Mathe avec Bernard Trencaféon de Lomagne, seigneur de Fimarcon. A la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, la seigneurie relève donc directement du comté d'Armagnac.

En 1393, la seigneurie de Sainte-Christie est donnée par Bernard VII, comte d'Armagnac, à Bertrand d'Armagnac et à ses héritiers, en reconnaissance de services rendus<sup>10</sup>. Bertrand était un fils naturel de Jean II, père de Bernard VII. D'après Paul Parfouru et Jean Carsalade du Pont, Bernard VII avait donné la terre de Sainte-Christie à Bertrand, sous la condition qu'il la rendrait à la volonté du comte (Parfouru, Carsalade du Pont 1886-1892 : 216-217). Ces auteurs mentionnent aussi une clause des coutumes de Sainte-Christie qui stipulerait l'inaliénabilité de la seigneurie du domaine des comtes. Il est toutefois possible qu'au cours de la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle, les seigneurs de Sainte-Christie aient été des descendants de Bertrand d'Armagnac.

---

<sup>2</sup>Jaurgain 1904, charte I, 1055 : 7.

<sup>3</sup>*Ibidem*, charte VII, 1062 : 19.

<sup>4</sup>*Ibidem*, charte LI, 1070 : 76. Note : Auger a probablement été prieur de Saint-Mont vers 1115.

<sup>5</sup>*Ibidem*, charte IX, 1065 : 23.

<sup>6</sup>Lacave La Plagne Barris 1899a, n° XV, 1070 ; n° XXII, 1097 et n° CLIV, 1244. Lacave La Plagne Barris 1899b, n° XLIII, 1232

<sup>7</sup>Lacave La Plagne Barris 1899a, n° XV, 1070 : « Guilhem-Garcias de Sancta Christina ».

<sup>8</sup>*Ibidem*, n° XXII, 1097 et n° CLIV, 1244 : « Aner de Sancta Christina » et « Guilhem Macip de Sancta Christina ».

<sup>9</sup>Cursente 1980 : 156 (cote du document cité : AD Gers, E 626).

<sup>10</sup>Cazauran 1887. Information confirmée par un état des pièces d'un procès daté de 1743 (AD Gers, E suppl. 1030). Ces dire sont aussi présents dans le cahier de témoignage d'Alain d'Albret (AD64, E284, cahier 9).

En 1461, le comte d'Armagnac, Jean V, donne la seigneurie de Sainte-Christie à un certain Jean d'Armagnac, écuyer, en remerciement de « ses bons et agréables services<sup>11</sup> ». Nous ne savons pas exactement quels sont les liens de parenté entre les deux hommes. Jean V n'a pas de descendance. Il est assez peu probable que ce Jean d'Armagnac soit le comte de Pardiac et duc de Nemours, né en 1470 et mort en 1500, descendant de Bernard VIII d'Armagnac. Il pourrait s'agir d'un descendant de Bertrand d'Armagnac qui avait reçu la seigneurie en 1393, mais rien ne permet de l'attester en l'état actuel des recherches. Si l'on en croit C. Samaran, Jean d'Armagnac, sire de Sainte-Christie se qualifie de basque (Samaran 1908 : 167, 414 et 419), curieuse affirmation, qui nous emmène bien loin.

D'après Jean Carsalade, Jean d'Armagnac serait le petit fils de Bertrand d'Armagnac. Celui-ci serait né en Angleterre, marié d'abord à Huguette de la Roselière, maîtresse de Jean V d'Armagnac (AD64, E284, cahier 9). Au cours de la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle, les comptes consulaires de Riscle mentionnent à plusieurs reprises le seigneur de Sainte-Christie comme étant gouverneur d'Armagnac. Il réunit notamment le conseil à Sainte-Christie en 1474 (Parfouru, Carsalade du Pont 1886-1892 : 186) tandis qu'en 1499 il participe à la libération de la ville de Riscle du logement des gens de guerre (Parfouru, Carsalade du Pont 1886-1892 : 530). Dans le livre de reconnaissances de Sainte-Christie, dressé en 1500, il est simplement mentionné : « Jean d'Armagnac, seigneur dudit lieu (de Sainte-Christie)<sup>12</sup> », sans plus de précision.

Il épouse en seconde noce Jeanne de Latrau, fille du seigneur de Laterrade. De cette union née Jeanne d'Armagnac, seigneure de Sainte-Christie, qui épousera Jeannot de Viella (décédé vers 1522) puis en seconde noce, le 31/01/1532, Jean d'Antras, seigneur de Samazan, Ricourt en Pardiac, décédé en 1544. Jeanne d'Armagnac laisse un testament le 14/12/1577 en faveur de Jean-Jacques, seigneur de Bourrouilhan. Elle déclare dans ce testament qu'elle révoque un ancien que le seigneur de la Terrade et M. du Faur de Toulouse lui aurait imposé. Un courrier du roi de France, Henri IV, donne exemption à la maison de Bourrouilhan et de Sainte-Christie de M de Bourrouillan confirmant l'alliance forte des deux maisons (Carsalade du Pont 1887, p. 89). Cependant, les procès du XVIII<sup>e</sup> siècle témoignent des contestations fortes qui resteront liées à l'histoire de Sainte-Christie. C'est probablement autour de ce Jean et de sa fille Jeanne, que le logis à pan de bois et son décor son mis en place.

En effet, les documents de procédures signalent que la seigneurie passe ensuite par « succession » entre les mains de Jeanne d'Armagnac qui en fait donation à Jean-Jacques de Bourrouillan (le testament de 1577) et à M. Duffort, seigneur de Saint-Etienne<sup>13</sup>. En 1579, une partie de la seigneurie de Sainte-Christie, dont le château, est vendue à Jean Garros, habitant de Lectoure par Anne de las (épouse de J. J. de Bourrouillan). Elle reste dans cette famille jusqu'au mariage de Magdeleine de Garros avec Charles de Luppé en 1674. La famille de Bourrouillan paraît conserver des droits sur certaines terres dépendant de la seigneurie tout au long du XVII<sup>e</sup> siècle (Cazauran 1887 : 161). Le compoix de 1670 étudié par A. Comet mentionne bien le seigneur de Bourrouillan comme tenant noblement au folio 208 la métairie de Castagnét (actuellement les castagnets ?). Cazauran mentionne dans ouvrage sur Bourrouillan, la « résidence charmante » contenant la salle noble de Castagnarlé, protégée par une tour de brique entourée de fossés (Cazauran 1887, 169, 194). Rien de cela n'existe plus maintenant. Cette Salle expliquerait donc la présence d'un double lignage chez les seigneurs de Sainte-Christie. Tout comme nous constatons dans la région une faible polarisation de l'habitat, les deux résidences aristocratiques auraient aussi pu ne pas avoir été regroupées dans le bourg.

---

<sup>11</sup> Bibliothèque municipale de Tarbes, Fonds Larcher, *Glanages*, t. 2, n°169, p. 160, Donation de Sainte-Christie par le comte d'Armagnac à Jean d'Armagnac, 1461 (<http://www.collectionsremarquables.grandtarbes.fr/>).

<sup>12</sup> AD Gers, E suppl. 1030, Livre de reconnaissances de Sainte-Christie en 1500, copie de 1643 : 1.

<sup>13</sup>AD Gers, E suppl. 1030, Etat des pièces d'un procès faisant mention des différents seigneurs, 1743.



Ainsi, Jean-Paul de Garros et ses descendant devront de manière récurrente réaffirmer leurs droits et possessions au long du XVII<sup>e</sup> siècle sur la terre de Sainte-Christie<sup>14</sup>. En 1739, la seigneurie est vendue par Blaise de Luppé à Pierre Louis Courtade de Salis. Un état des lieux précis de la seigneurie est dressé à cette occasion<sup>15</sup>. Les bâtiments seigneuriaux sont vendus comme bien national en 1794.

## 2.2.2. Les nouvelles données archivistiques de l'année 2022

### A. Champagne

Cette année, les recherches se sont concentrées sur des vérifications de publication ancienne de documents et l'achèvement de la lecture de liasses en partie seulement dépouillées les années passées ou en partie analysées. A. Comet ayant bénéficié de congés de maternité cette année, le gros du travail a été réalisé par A. Champagne.

Durant la phase de chantier de juin juillet plusieurs journées ont été passées aux archives départementales du Gers. Elles avaient pour but de compléter ou vérifier un certain nombre de documents repérées auparavant, notamment dans les fonds judiciaires.

### Archives départementales du Gers

Certaines recherches avaient pour but de simples vérifications.

Nous avons ainsi cherché à valider le lien douteux entre la famille de Batz et la seigneurie de Sainte-Christie-d'Armagnac. Nous avons été consulter un procès dit de Sainte-Christie dans le fonds de l'ancien collège d'Auch) de 1601 entre Manaut de Batz et Garmine de Sériac, dame de Mirepoix, veuve du sieur de Sainte-Christie (**cote D101**). Cette lecture nous a confirmé que Manautz de Batz est seigneur de Sainte-Christie en Fezensac et non en Armagnac comme cela est noté par erreur dans le dictionnaire de la noblesse de Chesnaye-Desbois et Badier (« Alexandre de Batz, baron de Mirepoix et seigneur de Sainte-Christie en Armagnac, marié en 1759 à Marie de la Claverie de Soupets, Chenaye-Desbois », Badier t. 2, 1775, p. 485). Le lignage de Batz peut donc être définitivement écarté de nos recherches.

Nous sommes aussi retournés consulter le fond de la justice de la sénéchaussée de Lectoure, dont l'inventaire sommaire de 1909, mentionne un certain nombre d'acte concernant les seigneurs de Sainte-Christie-d'Armagnac.

Nous avons ainsi consulté un registre de délibération du conseil de la sénéchaussée en matière criminelle (**cote B149**) pour la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle. Il y est question aux folios 287 v<sup>o</sup> et 330 d'une affaire faisant suite au meurtre de Jacques de Garros, sieur de Sainte-Christie. Paule et Barbe, les sœurs du défunt, sont en procès contre S. Duclaux di Pevias et Pierre Gouanère, fils de Bertrand du Mulé. Les défendeurs sont condamnés à demander pardon, à être pendu étranglés et leur corps mis au fourches patibulaires, le tout à Sainte-Christie, et condamnés à 1000 livres d'amende répartis entre 500 pour la famille et le reste à partager entre le roi, l'hôpital de Sainte-Christie, la réparation du parquet de la cour

---

<sup>14</sup>AD Gers, E suppl. 1030, Mémoire de M. de Salis procureur du roi et sénéchal de Condom, seigneur de Sainte-Christie, contre la dame de Monbeton de Captar, seigneresse de Bourouillan, XVIII<sup>e</sup> siècle.

<sup>15</sup>AD Gers, E suppl. 1030, Etat des droits seigneuriaux et des réparations faites ; Verbal de l'état de la terre de Sainte-Christie ; 1739.

mais aussi de l'église de Sainte-Christie. Cet acte fait suite à la première sentence du 16 mars 1655.

Le registre des audiences couvrant les années 1470-44 (**cote B110**, fol. 125 v°), nous intéressait pour un acte du 17 avril 1744. Il s'agit d'une demande de Messire Phiné de Luppé, impétrant, suivant en cassation et révision de l'acte du 17/07/1739 qui porte la vente de la terre et seigneurie de Sainte-Christie et de Castillon consentie par Blaise de Luppé en faveur de Louis Salis de Courtade, conseiller du roi et son procureur en la sénéchaussée de Condom. Il demande la rescision de cette vente et une nouvelle expertise des biens de la seigneurie (dans sa totalité (y compris les métairies et les fruits) afin de vérifier celle faite, le 20 juillet 1739

En effet, nous avons jusqu'à présent mis la main sur deux documents précis, un état des réparations du 7 août 1739 et un état des lieux des 11 et 12 septembre 1739 de la seigneurie de Sainte-Christie (AD32, E suppl. 1030), le tout faisant suite au contrat de vente passé du 10 juillet 1739 par Messire Blaise Louis de Lupé, seigneur du château de Sainte-Christie et du Castilhon au profit Monsieur Pierre Louis Courtade de Salis conseiller du Roy et son procureur au sénéchal et présidial de Condom passé devant le notaire Lacapère de Condom. Ce dernier acte nous a été signalé par Jacques Lasparre (cote E5268). L'estimation de Phiné de Luppé demande de revenir 4 ans plus tôt le 17 juillet 1739. Cette dernière pièce entre dans la composition d'un exceptionnel ensemble documentaire en partie déjà exploité, puisque l'estimation des biens et des réparations est particulièrement précise comme le sont souvent les procès-verbaux d'experts à cette époque.

La vente se fait le 10 juillet 1739, elle mentionne entre autre les biens immobiliers de la seigneurie terre, métairies, moulins, place, forge, boucherie, cabaret... la vente des deux seigneuries se monte à presque 11 000 livres. Puis nous avons un état des réparations du 7 août 1739 et un état des lieux des 11 et 12 septembre 1739 (cote, E suppl. 1030), passé par le notaire Lacapère. Nous avons un autre document non daté intitulé l'état des réparations effectué à Sainte-Christie le 7 août 1739, soit la date de la première expertise. Ce document non daté pourrait bien être les suites de cette demande Phiné de Luppé.

Nous avons aussi pu sonder une liasse du notaire résident à Sainte-Christie-d'Armagnac, Lalanne pour les années 1739-41 (**cote 3<sup>F</sup>10660**). Nous y avons trouvé un acte du 21 octobre 1739 qui témoigne de l'action du nouveau seigneur de Sainte-Christie, Louis de Courtades. Il vend à ferme à Joseph Lesgen, tailleur d'habit de Sainte-Christie, le cabaret et boucherie pour 36 livres (fol. 113). Ce dernier vend le 30 novembre suivant la sous ferme de ce même droit pour le lieu de Dulau, à Joseph Trinqualye pour 14 livres et 2 chapons (fol. 123). Nous avons un excellent exemple de la cascade de revente des droits seigneuriaux dans le monde rural. Les élites rurales marque ainsi par le marché de l'argent leur domination sur un territoire assez délaissé par les seigneurs en place.

Nous pouvons aussi noter dans cette liasse la présence d'un testament, celui de Joseph Lalane, qui demande entre autre pour dernière volonté son inhumation dans l'église saint Pierre de sainte-Christie.

Les documents concernant l'église sont pour nous très importantes afin de compléter les données archéologiques. Outre les amendes payés pour des travaux au XVII<sup>e</sup> siècle et les inhumations dans le bâtiment qui se poursuivent au XVIII<sup>e</sup> siècle, nous avons retrouvé l'original des procès-verbaux de visites faites par maître Claverie, commissaire royal du présidial de Toulouse sur l'état des fabriques du collège d'Auch en 1546. C'est un registre papier de 107 folios (**cote D110**), qui a été partiellement publiés par l'abbé Breuil en plusieurs extraits dans la revue de Gascogne (« Églises et paroisses d'Armagnac, Eauzan, Gabardan et Albret d'après une enquête de 1546 »). La partie qui nous intéresse étant en l'occurrence dans le volume de 1890 (p. 280-288). Le volume ne comprend pas que les visites des églises, mais

aussi un audit financier des fabriques paroissiales et des comptes de marguilliers. Il s'agit en 1546 de Bernard de Fontan et de Bernard de Lanné.

Nous proposons ici la transcription complète de la visite qui est relativement courte, le bâtiment semblant en bon état général<sup>16</sup>. Une première mention est rapportée par les procureurs Mailhos et Fontana en date du 12 décembre, à 9 h du matin (fol. 48) :

*Leds de Maillou et Fontana nous ont certifié avoir veu et visité / l'église parrochiale de S[ain]te Christine laquelle ont trouvé bien et convenablement / voultée sur le cœur de pierre et le demeurant voultée de bois, ault[re]s chapelles et environs / en bel ordre et qualité que n'ont reconnue aucune réparation y estre nécessaire, fors de parachever / de fermer le cimetièrre mais cella ne y est pas encore trop nécessaire, car icelluy dit cimetièrre est / si hault qu'on ne peut entrer que par la porte de lad église.*

Une seconde visite est bizarrement effectuée le 23 février (nouveau style) par Arnaud Claveurie lui-même. Il est logé chez maître Guillaume Coulonne, prêtre du lieu.

*Avons procédé à la visitte de l'esglise de S[ain]t Pierre de S[ain]te Christine laquelle avons trouvé bien bastie de / murailles de pierre de tous costés avec plusieurs chapelles et la sacristie, bien vitrée couverte de / thuilles à crochet en formes de voulttes avec ses greniers d'un costé de lad. église et son clocher garny de / quatre cloches et le cimetièrre et tout joignant à lad. église et n'est pas encore achevé de ferme et bien est / commencé et desja (~~achevé~~) avancé et y a quatorze pipes de chaux de reste pour employer encore à lad. église si / besoing est. Présent à ce ??? Joannot Lane ouvrier de lad. église de l'année précédente, maître Guillaume de Colonne prêtre / Jean de Fitte, Pierre Lanne, Guillaume de??? prêtre, Pey de Frayret et Jean de Lor, habitant dud lieu.*

Nous retrouvons donc ici l'état de l'église au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle. Globalement en bon état, comprenant plusieurs chapelles et sacristie. Le voûtement du chœur est en pierre, ce qui pourrait correspondre à l'actuel sacristie, le reste étant alors déjà voûté de bois (comme l'est actuellement la nef). L'église est garnie d'un clocher à 4 cloches, le tout est couvertes de tuiles plates. La mention de « greniers » est intéressante, elle pourrait un indice de fonction des bâtiments qui était en place avant la construction moderne du collatéral nord, ou bien elle correspond à des bâtiments disparus aujourd'hui.

Les informations sur le cimetière sont importantes, notamment la question de la clôture, elle n'est pas achevée, mais en même temps, la position du cimetière, sur la partie haute du site le rend quasiment inaccessible. Il faut passer par l'église pour y accéder. La route actuelle est une construction récente, nous le savons, mais ces informations nous permettent de proposer que le fossé oriental qui clôt le cimetière dans la suite de la mare actuelle devait se prolonger au pied du muret de soutènement du cimetière. Nous pouvons du coup nous interroger sur le besoin de clôturer et surtout sur la position des murs qui sont en construction. S'agit-il de murets de terrasse pour soutenir cette partie haute du site, ou d'un véritable mur de clôture

---

<sup>16</sup> Cette transcription est un document de travail, elle résulte d'une première lecture du document et est donc imparfaite. Nous avons rajouté les accents afin de faciliter la compréhension du texte. Les abréviations sont résolues entre crochets.



mais qui donnerait du coup sur les fossés orientaux et occidentaux du castet et sur la partie sud du site ?

Les deux marguilliers ou fabriciens, nommé « ouvrier » sont Jeannot Lanne et Bertrand Colomier, ils sont interrogés sur les comptes de la fabrique et vérifiés dans les livres. Ces livres doivent être tenus et présentés car c'est sur ces documents que se basent toutes les vérifications. Ainsi dans le village voisin de Bourrouillan, seul un livre de 15717 est présenté ce que les représentants du collège fustigent. La fabrique de Sainte-Christie, pour le fonctionnement de l'église, possède 14 quart de « mesture », 11 de millet, 8 quintaux de lin, 3 ausses<sup>17</sup> de lin filé conservés dans les greniers de ladite église. La réception des comptes est compliquée. Malgré des dettes non payées à la fabrique (260 petits écus, 11 sous et 1 denier), la fabrique est condamnée à payer 150 écus et la moitié de ses revenus en nature au collège d'Auch<sup>18</sup>.

Nous tenons à remercier ici le conservateur des archives départementales du Gers, Pascal Geneste qui a mis à notre disposition l'inventaire analytique du registre du notaire de Nogaro, Jean Chastanet (**cote I 3830**) couvrant la période mars 1483- à novembre 1489. Cet instrument de recherche a été dressé en 2019 par Pierre Marchandin et Gilles Destremau. Il s'agit du dépouillement de 655 actes, dont 30 mentionnent des habitants de Sainte-Christie, ou la communauté elle-même. Les documents parfois répétitifs ne semblent pas mentionner le village, le bâti ou le castet. Cela concerne plus des procédures juridiques diverses.

Nous y retrouvons Jean d'Armagnac, seigneur de Sainte-Christie, qui prête serment en le 1<sup>er</sup> octobre 1483, comme seigneur de Sainte-Christie, pour l'administration du château de Sos appartenant à l'archevêché d'Auch. Un autre Jean d'armagnac, qualifié de doyen de Sainte-Christie, est témoin le 17 mai 1484. Le prêtre de Sainte-Christie apparaît 01/07/1485, un certain Michel Ponson, bachelier en décret et curé de l'église de Sainte-Christie et de la cure de Sainte-Christie et de ses annexes.

Certains habitants apparaissent régulièrement comme de Pierre de Castagnarlet, Jehan de Saint-Aubin, dit Johanon, et son fils Jean) venant de Nogaro et habitant maintenant Catagnarlet, Bernard Duroy, Bernard de Larac, Pierre Lafitan, Dominique Mari, un clerc, comme ce Bernard Lafontan dit le clerc de Juzan, mais aussi deux autres prêtres que celui du village, Guillaume Lamarque et Vital Laroque. Un des bayles, ou syndics élus, est alors Pierre de Courèges. En partant de ces documents nous comptons essayer de continuer à spatialiser l'occupation de la seigneurie et de la paroisse. Ces documents complètent notamment le livre de reconnaissance de 1500, soit en 10 et 15 ans avant ces documents notariés<sup>19</sup> et les terriers dont celui de 1670<sup>20</sup> qui ont permis à A. Comet de montrer le glissement de l'habitat villageois du *Castet* vers le village actuel. Certaines familles semblent ainsi pistables telles les Lafontan ou de Juzan, les Lafita ou Lafitan, les Courreyras ou Courrèges et les Saint-Aubin.

### **Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques**

Un court ouvrage de Jean de Carsalade du Pont sur Jean d'Armagnac (Carsalade du Pont 1890), seigneur de Sainte-Christie, s'appuie pour l'essentiel sur une cote conservée aux Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques<sup>21</sup>. Ce carton renferme 33 pièces de

---

<sup>17</sup> *Escaute* ou *scaute* est en patois gascon un écheveau de lin.

<sup>18</sup> La fabrique de Cravencère et de Sion dut aussi payer la moitié de ses revenus au collège et quelques écus. Les retards de paiement sont donc fréquents.

<sup>19</sup> Livre de reconnaissances (AD Gers, E suppl. 1030), cf rapport 2018, p. 24, article A. Comet.

<sup>20</sup> AD Gers, E 1694.

<sup>21</sup> AD Pyrénées-Atlantiques, E 284, Procès entre Alain d'Albret et Jeanne d'Armagnac, 1393-1538.

papier concernant le procès entre Alain d'Albret, puis Henri d'Albret, et Jeanne d'Armagnac sur la propriété du château et de la terre de Sainte-Christie. Il contient de nombreuses pièces de procédure datant de la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, ainsi que des copies de documents plus anciens, remontant jusqu'à 1393. Parmi ces documents figurent la copie des lettres par lesquelles Bernard d'Armagnac déclare que Bernard VII d'Armagnac lui a donné le lieu ou encore un extrait des coutumes de Sainte-Christie. Jean de Carsalade du Pont mentionne à plusieurs reprises le mémoire de Jeanne d'Armagnac et celui d'Alain d'Albret, ainsi qu'un acte de saisie au nom du roi et un serment de fidélité des habitants reçu en 1472. Il a toutefois été possible de lier les pièces observées dans la liasses à celles transcrites dans l'article de Jean Carsalade du Pont, dont les actes de 1393 (pièce 13), 1472 (pièce 12), mais aussi le mémoire présenté par Alain d'Albret (cahier 9).

Les pièces conservées sous cette cote ne sont pas numérotées indépendamment et seuls certaines possèdent une courte analyse au revers. Afin de simplifier leur présentation et le travail entre les différents chercheurs, les pièces ont été numérotées dans l'ordre de prise de vue des documents, tels qu'ils se présentaient dans le carton. Toutes n'ont pas encore été clairement identifiées, la liste est donc provisoire. L'analyse de ces documents a été amorcée en 2021 et approfondie en 2022. Les documents indiqués en italique dans le tableau ont fait l'objet d'une première lecture. Une courte analyse et leur apport pour le projet de recherche sur Sainte-Christie-d'Armagnac figurent à la suite du tableau. La paléographie est pour certains documents particulièrement ardue et nous cherchons simplement pour le moment à cibler les documents qui pourraient nous éclairer sur le site entre le XV<sup>e</sup> et la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle. D'ores-et-déjà, certaines pièces sont importantes et mentionnent la gestion des fossés du castet, l'existence de tour et leur entretien et le château.

N°	Résumé	Date
1	Moyens proposés par devant le sénéchal de Tholose de la part de Jeanne d'Armagnac contre le sire d'Albret sur leur differend touchant le chasteau et place de Sainte Christine situés en la comté d'Armagnac	
2	<i>Cinq requestes presentees de la part du roy de Navarre contre le procureur de Jeanne d'Armagnac pour luy faire rendre le proces dont il empeschoit le jugement</i>	1543
3	<i>Productions d'Alain sire d'Albret contre Jeanne d'Armagnac touchant la place de Sainte Christine de laquelle Jean d'Armaignac pere de ladite Jeanne estoit usufruituaire sa vie durant tant seulement tant seulement cella appert des ventes faites de plusieurs pieces de terre situees audit lieu de Sainte Christine</i>	
4	Faits de Jeanne d'Armagnac contre le sire d'Albret touchant la baronnie de Sainte Christine	
5	<i>Lettres du roi François I<sup>er</sup> et notification concernant la commanderie de Sainte-Christie</i>	1538
6	<i>Articles concernant les responces faites par le Roy de Navarre aux faits nouveaux produits par Jeanne d'Armagnac par devant le senechal de Tholose touchant la baronnie de Saincte Christine</i>	
7	<i>Mémoires pour le roy de Navarre contre Jeanne d'Armagnac femme de Jean d'Antras produites au parlement de Tholose pour empescher la cassation d'une enquete faite a requeste du feu sire d'Albret et verifiee par le senechal de Tholose ou son lieutenant touchant la seigneurie de Sainte Christine</i>	s.d. (après 1544)

8	Causes et raisons allegues par devant le senechal de Tholose par Alain sire d'Albret sur le proces qu'il avoit pendant en sa cour contre Jeanne d'Armagnac pour luy faire quitter la possession du chasteau et terre de Sainte Christine situee au comté d'Armagnac	
9	<i>Mémoires pour Alain sire d'Albret pour respondre aux faits produits par Jeanne d'Armagnac par devant le senechal de Tholose sur leur differend touchant la terre de Sainte Christine ou il est fait mention que ladite terre feut donnee par Jean comte d'Armagnac a Jean d'Armagnac père de ladite Jeanne pour en jouir seulement pendant sa vie</i>	
10	<i>Requete d'Alain sire d'Albret par laquelle il declare qu'apres le delay de huit jours que la cour avoir ordonné aux parties les pieces qui luy estoient nécessaires lui avoient estes portees scavoir deux proces verbaux l'un fait par le juge d'appeaux d'Armagnac contre Jeanne d'Armagnac sur la main mise de la place de sainte Christine et autre proces verbal dresse par le mesme juge et demande que la production de ses deux pieces soit reçue</i>	s.d.
11	Lettres du senechal de Tholose par lesquelles il commet le procureur general dudit lieu de faire enquête sur les articles produits par Jeanne d'Armagnac contre Alain sire d'Albret avec une sentence rendue par le juge mage de Tholose par laquelle certains articles de ladite Jeanne sont reites et ordonne qu'il y sera respondu par ledit d'Albret	
12	<i>Lettres du commissaire subdélégué par le sénéchal de Tholose desquelles il appert qu'il mit sous la main du roy de France la terre de Sainte Christine et qu'il receut le serment de fidélité des consuls et habitants après la conquete d'Armagnac</i>	1472
13	<i>Lettres de Bernard d'Armagnac par lesquelles il déclare que quoque le comte d'Armagnac luy ait donné le lieu de Sainte Christine pour en jouir luy et ses prédécesseurs qu'il le rendra néanmoins quand il en sera requis<sup>22</sup></i>	1393
14	Petit cahier contenant une liste de témoins	Ss date
15	Lettre	
16	-	
17	-	
18	Lettre	
19	<i>Exécution des lettres royales de François I<sup>er</sup> concernant la commanderie de Sainte-Christie</i>	1538
20	<i>Hommages rendu au comte d'Armagnac</i>	1538
21	<i>Pièce de procédure avec l'hôpital de Sainte-Christie</i>	1538
22	<i>Pièce de procédure concernant l'hôpital de Sainte-Christie</i>	1538
23	<i>Pièce de procédure</i>	1538
24	Minutes	

<sup>22</sup> Transcrite dans Carsalade du Pont 1890, p. 19.



25	Mémoire adressant a Me Tristan de Bordenave pour obtenir des lettres de senechal et estre mis en pocession de certaine vente susdite faite contre Jeanne d'Armagnac	
26	<i>Acte du procureur du comté d'Armagnac pour Henry roy de Navarre fils de feu Alain d'Albret par lequel il somma Jeanne d'Armagnac de fournir aux frais de l'enquete qui se devoit faire de la part de sa majesté contre ladite Jeanne suivant la sentence du senechal de Tholose ; avec un article tiré des privilèges de Sainte-Christine portant que ladite terre ne pourra estre donnee vendeue ni distraite de la table du comte d'Armagnac</i>	1524
27	-	
28	Requete du roy de Navarre au senechal de Tholose pour faire condamner Jeanne d'Armagnac a représenter certaines lettres par elle obteneues et en poursuivre ... autrement forclose de tout	
29	<i>Mémoire pour faire dresser les articles responsifs aux faits allegues par Jeanne d'Armagnac sur la pretention que le sire d'Albret avoit sur la terre de Sainte Christine</i>	Sans date
30	<i>Lettre dans laquelle il est fait mention qu'en 1461 le thresorier d'Armagnac fist recept du revenu de Sainte Christine et reprit au chapitre des deniers rendus et non receus pareille somme qu'il avoit prise du revenu de Sainte Christine</i>	05/10/ ?
31	Extrait d'un article des privileges de sainte christine duquel appert que ladite terre ne pouvoit être alienee	
32	Lettres du roy françois par lesquelles sa majeste renvoye par devant le senechal de Tholose la connoissance et jugement du proces entre Alain sire d'Albret et Jeanne d'Armagnac touchant la baronnie de Sainte Christine avec inhibitions a tous autres d'en connoistre	
33	Deduits des articles faits par Jeanne d'Armagnac	

### AD Pyrénées-Atlantiques, E 284, document n°2

Cinq requestes presentees de la part du roy de Navarre contre le procureur de Jeanne d'Armagnac pour luy faire rendre le proces dont il empeschoit le jugement

- Ce document n'apporte aucune information sur l'aspect du site de Sainte-Christie-d'Armagnac ; simple mention de la seigneurie de Sainte-Christie.

### AD Pyrénées-Atlantiques, E 284, document n°3

Productions d'Alain sire d'Albret contre Jeanne d'Armagnac touchant la place de Sainte Christine de laquelle Jean d'Armaignac pere de ladite Jeanne estoit usufruituaire sa vie durant tant seulement tant seulement cella appert des ventes faites de plusieurs pieces de terre situees audit lieu de Sainte Christine

#### Extraits :

- « Item produit autre instrument pour maistre comment les consuls et habitants dudit lieu de Sainte Christie baillarent requeste et obtindrent en fief dudit conte **certaines tours estant murailles** dudit lieu de Sainte et ce lan mil IIIIC X VIII produit instrument

sur ce passe de ratification date en septembre mil IIIIC XL signe par maître Jehan de Sobirans notaire »

- « Item autre instrument de permission et licentie donne par le procureur dudit conte à Bernard de Rey de **faire certain fosse au pres du couste des murailles** dudit lieu de Sainte Christie date de moys de novembre mil IIIIC VI signe par ledit de Avin notaire »
- « Item, autre instrument de vente fait par Pierre de Fuxio alias d'Artigan a Arnould de la Serre de tout le lieu et place qu'il avoict **dedans le chasteau de Sainte Christie**, auquel est contenu la lauzime fait par le receveur dudit conte date en mars mil IIIIC LII signe par maistre Nicolas de Sorbein notaire »

- Ce document contient la liste d'actes de vente concernant des biens à Sainte-Christie-d'Armagnac et des extraits de ces actes ; le système défensif apparaît à plusieurs reprises ; à revoir en détail.

#### **AD Pyrénées-Atlantiques, E 284, document n°5**

Lettres du roi François I<sup>er</sup> et notification

1538

- Ce document concerne la commanderie de Sainte-Christie et n'apporte aucune information sur la seigneurie ou le village du même nom.

#### **AD Pyrénées-Atlantiques, E 284, document n°6**

Articles concernant les responces faites par le Roy de Navarre aux faits nouveaux produits par Jeanne d'Armagnac par devant le senechal de Tholose touchant la baronnie de Sainte Christine

- Ce document n'apporte aucune information sur l'aspect du site de Sainte-Christie-d'Armagnac.

#### **AD Pyrénées-Atlantiques, E 284, document n°7**

Mémoires pour le roy de Navarre contre Jeanne d'Armagnac femme de Jean d'Antras produites au parlement de Tholose pour empescher la cassation d'une enquete faite a requeste du feu sire d'Albret et verifiee par le senechal de Tholose ou son lieutenant touchant la seigneurie de Sainte Christine.

Sans date (postérieur à 1544)

- Ce document n'apporte aucune information sur l'aspect du site de Sainte-Christie-d'Armagnac ; simple mention de la seigneurie de Sainte-Christie.

#### **AD Pyrénées-Atlantiques, E 284, document n°9**

Mémoires pour Alain sire d'Albret pour respondre aux faits produits par Jeanne d'Armagnac par devant le senechal de Tholose sur leur differend touchant la terre de Sainte Christine ou il est fait mention que ladite terre feut donnee par Jean comte d'Armagnac a Jean d'Armagnac père de ladite Jeanne pour en jouir seulement pendant sa vie

Sans date (postérieur à 1501)

- Ce document n'apporte aucune information sur l'aspect du site de Sainte-Christie-d'Armagnac ; simple mention de la seigneurie de Sainte-Christie. Mais il détaille notamment comment Jean d'Armagnac est entré en possession de la seigneurie de Sainte-Christie. Il a été très utilisé par J. Carsalade ; à revoir en détail.

#### **AD Pyrénées-Atlantiques, E 284, document n°10**

Requête d'Alain sire d'Albret par laquelle il déclare qu'après le délai de huit jours que la cour avoir ordonné aux parties les pièces qui lui estoient nécessaires lui avoient été portées savoir deux procès verbaux l'un fait par le juge d'appel d'Armagnac contre Jeanne d'Armagnac sur la main mise de la place de sainte Christine et autre procès verbal dressé par le même juge et demande que la production de ses deux pièces soit reçue.

Sans date

- Ce document n'apporte aucune information sur l'aspect du site de Sainte-Christie-d'Armagnac ; simple mention du lieu et place de Sainte-Christie.

#### **AD Pyrénées-Atlantiques, E 284, document n°12**

Lettres du commissaire subdélégué par le sénéchal de Tholose desquelles il appert qu'il mit sous la main du roy de France la terre de Sainte Christine et qu'il reçut le serment de fidélité des consuls et habitants après la conquête d'Armagnac.

1472

- Ce document n'apporte aucune information sur l'aspect du site de Sainte-Christie-d'Armagnac ; simple mention du lieu de Sainte-Christie.

#### **AD Pyrénées-Atlantiques, E 284, document n°13**

Lettres de Bernard d'Armagnac par lesquelles il déclare que quoique le comte d'Armagnac lui ait donné le lieu de Sainte Christine pour en jouir lui et ses prédécesseurs qu'il le rendra néanmoins quand il en sera requis.

1393

- Ce document n'apporte aucune information sur l'aspect du site de Sainte-Christie-d'Armagnac ; simple mention du lieu de Sainte-Christie et de ses appartenances.

#### **AD Pyrénées-Atlantiques, E 284, document n°14**

Petit cahier listant contenant une liste de témoins et les articles sur lesquels ils témoignent.

Sans date

- Aucune mention de la seigneurie

#### **AD Pyrénées-Atlantiques, E 284, document n°19**

Exécution des lettres royales de François Ier concernant la commanderie de Sainte-Christie.

1538



- Ce document concerne la commanderie de Sainte-Christie et n'apporte aucune information sur la seigneurie ou le village du même nom.

**AD Pyrénées-Atlantiques, E 284, document n°20**

Inventaire des hommages rendu au comte d'Armagnac

11/1538

- Aucune mention de la seigneurie

**AD Pyrénées-Atlantiques, E 284, document n°21**

Pièce de procédure lié montrant le déroulé des différentes réponses entre l'hôpital de Sainte-Christie et maître Etienne Allera, procureur, au sujet de la seigneurie de Sainte Christie

26/02/1538

- Aucune information sur le site de Sainte-Christie-d'Armagnac ; simple mention de la seigneurie

**AD Pyrénées-Atlantiques, E 284, document n°22**

Pièce de procédure lié à une sentence entre l'hôpital de Sainte-Christie et maître Barthelémy de Barellest publié à Mont de Marsan

26/02/1538

- Aucune information Aucune information sur le site de Sainte-Christie-d'Armagnac ; concerne l'hôpital

**AD Pyrénées-Atlantiques, E 284, document n°22**

Pièce de procédure lié à une sentence entre l'hôpital de Sainte-Christie et maître Barthelémy de Barellest publié à Mont de Marsan

27/02/1538

- Aucune information sur le site de Sainte-Christie-d'Armagnac ; concerne l'hôpital

**AD Pyrénées-Atlantiques, E 284, document n°23**

Réception d'hommages pour la comté d'Armagnac, devant Jacques de Foix, lieutenant général pour le roy de Navarre. Mentionne Oder sieur de la maison de Luppe,

16/08/1538

- Aucune information sur l'aspect du site de Sainte-Christie-d'Armagnac ; simple mention de la seigneurie.

**AD Pyrénées-Atlantiques, E 284, document n°26**

Acte du procureur du comté d'Armagnac pour Henry roy de Navarre fils de feu Alain d'Albret par lequel il somma Jeanne d'Armagnac de fournir aux frais de l'enquête qui se devoit faire de la part de sa majesté contre ladite Jeanne suivant la sentence du senechal de Tholose ; avec un article tiré des privilèges de Sainte-Christine portant que ladite terre ne pourra estre donnee vendeue ni distraite de la table du comte d'Armagnac.

1524

- Ce document n'apporte aucune information sur l'aspect du site de Sainte-Christie-d'Armagnac ; simple mention de la seigneurie.

Cet ensemble est important pour nous dans la mesure où il nous éclaire sur les difficultés rencontrées par les différents lignages qui se prétendent de Sainte-Christie-d'Armagnac. Par ailleurs, l'article de Jean Carsalade du Pont mentionne une destruction et pillage du site par Alain d'Albret vers 1518, prise que nous aimerions mieux documenter (Carsalade du Pont 1890, p. 21).

#### **AD Pyrénées-Atlantiques, E 284, document n°29**

Petit mémoire réalisé à la demande de Jeanne D'Armagnac pour justifier de la donation de son père face aux prétention du sire d'Albret

Non daté (XVIe s.)

Aucune information sur l'aspect du site de Sainte-Christie-d'Armagnac ; simple mention de la seigneurie de Sainte-Christie

#### **AD Pyrénées-Atlantiques, E 284, document n°30**

Document mentionnant comment le trésorier du comte d'Armagnac cède les revenus de Sainte Christie en 1461 à Jean d'Armagnac et la manière dont les registres comptes le mentionne.

5 octobre ? (XVIe s.)

Ce document n'apporte aucune information sur l'aspect du site de Sainte-Christie-d'Armagnac ; simple mention de la seigneurie de Sainte-Christie

Il reste encore quelques documents à analyser dans ce dossier, mais globalement, les éléments semblent plus traiter des aspects juridiques et politiques et non pas de la topographie ou de l'organisation du site.

### [2.3. Les campagnes de sondages archéologiques de la plate-forme du Castet et ses abords](#)

N. Guinaudeau

L'intervention menée dans le village de Sainte-Christie-d'Armagnac (Gers) s'est déroulée du 27 juin au 8 juillet 2022 dans le cadre du Programme Collectif de Recherche "Sainte-Christie-d'Armagnac" coordonné par A. Champagne (Université de Pau et des Pays de

l'Adour). Un sondage de 8,50 m de long sur 2 m de large a été ouvert dans la partie occidentale de la plate-forme sommitale (**fig. 18**). La profondeur atteinte varie de 0,04 m (extrémité ouest du sondage) à 1,26 m (extrémité est du sondage). La réalisation de ce sondage visait à reconnaître le potentiel stratigraphique de cet espace et à étudier les niveaux ainsi que les vestiges archéologiques éventuellement conservés. Les données recueillies devaient également permettre d'apporter des informations sur la chronologie de l'occupation. Le sondage a été ouvert manuellement sur une superficie de 17 m<sup>2</sup>.



Fig. 18 : vue aérienne de la motte et du sondage de 2022 (cliché Géoptère)

L'accès à son sommet se fait à l'aide d'une rampe hélicoïdale aménagée dans le talus du terre côté est. La motte est conservée sur 10,45 m de haut. Elle adopte un plan quasi circulaire à la base (47,75 m x 47,29 m) et subit un léger allongement nord-est/sud-ouest. Cet allongement est plus marqué au niveau de la plate-forme sommitale de plan ovale (26,70 m x 22,60 m). La superficie de la motte de Sainte-Christie-d'Armagnac atteint ainsi 1773,50 m<sup>2</sup> alors que la superficie de sa plate-forme sommitale est de 473,92 m<sup>2</sup>.

La motte de Sainte-Christie-d'Armagnac est donc caractérisée par un état de conservation remarquable comme en témoigne sa hauteur. Elle est dotée d'une plateforme sommitale de près de 500 m<sup>2</sup>, parfaitement en mesure d'accueillir un bâti en comparaison avec les 380 m<sup>2</sup> supportant la résidence et ses annexes installées sur la roca de Niozelles en Provence (Mouton 2008 : 34) ou les 195 m<sup>2</sup> de la motte de Moncassin au sommet de laquelle s'élevaient encore les vestiges d'une tour en brique au XIXe siècle (Guinaudeau 2012, vol. 1 : 290).

### 2.3.1 Les données disponibles sur la motte de Sainte-Christie-d'Armagnac

La motte de Sainte-Christie-d'Armagnac est mentionnée par l'abbé Cazauran au début du XX<sup>e</sup> siècle. Implantée sur un promontoire, elle est alors décrite comme « une remarquable motte gauloise dont le sommet, écrêté, aplati, détermine une plate-forme circulaire à laquelle on aboutit par un sentier en hélice tracé sur les flancs du tumulus, couvert de gazon verdoyant. Le sommet de cette pyramide tronquée est bordé d'une haie de charmille, qui lui donne le plus gracieux couronnement. Le tumulus de Sainte-Christie est, sans contredit, un des plus remarquables du Gers. Il domine un plateau d'une parfaite régularité et permet au regard de se porter sur un vaste horizon » (Polge 1956 : 70).

Le site est ensuite répertorié par Jean-Michel Lassure en 1976 dans son ouvrage intitulé *Inventaire bibliographique des mottes féodales du Gers* (Lassure 1976). Il est également mentionné dans la thèse de B. Cursente en 1978. Le tertre est alors décrit comme « une belle motte tronconique, haute d'environ 10 mètres » (Cursente 1980 : 156). De plan circulaire (diamètre : 47,50 m), le tertre est actuellement conservé sur 10,45 m de haut. Sa plate-forme sommitale, qui mesure 474 m<sup>2</sup>, est actuellement dépourvue de toute construction.

La motte (parcelle C 405) fait l'objet d'une inscription au titre des Monuments Historiques depuis le 12 février 2015. Cet ouvrage de terre fortifié est daté du XI<sup>e</sup> siècle dans la base Mérimée des Monuments Historiques malgré l'absence de données historiques et archéologiques. Seule la chronologie généralement admise pour ce type d'ouvrage de terre fortifié (fin X<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles) permettait d'envisager une occupation du site durant le Moyen Âge central avant l'intervention archéologique menée en 2018.

Une première approche du site a été réalisée en 2017 dans le cadre d'une prospection inventaire menée sous la direction d'A. Champagne (Champagne *et al.* 2017). Un levé topographique (étude S. Durand et N. Guinaudeau) couplée à une prospection géophysique (étude A. Camus) ont ainsi été effectués sur le site de la motte ainsi que sur le Castet. Ces travaux ont permis de mieux cerner la morphologie du site et ont révélé l'existence d'une basse-cour ainsi qu'un fossé entourant le tertre à sa base. En juin 2018, la réalisation d'un sondage à l'est de la motte a permis l'étude en coupe de ce fossé (Guinaudeau 2018). Au regard des datations recueillies, il est probable qu'un ou plusieurs niveaux archéologiques datés entre le milieu du XII<sup>e</sup> siècle et le deuxième tiers du XIII<sup>e</sup> siècle aient versé dans le fossé au cours au XV<sup>e</sup> siècle ou au début du XVI<sup>e</sup> siècle et en ai assuré une partie du comblement (Guinaudeau dans Champagne *et al.* 2019 : 115-117).

### 2.3.2 Les données du sondage 2022

Le sondage projeté devait être réalisé manuellement par l'équipe de fouille, à l'aide d'outils adaptés (pelle, pioche, truelle...).

La couche 1001, interprétée comme un remblai végétalisé, comprenant un mobilier hétérogène dont du mobilier moderne, est entamée par le creusement de la fosse 1004 repérée dans l'angle sud-est du sondage (**fig. 19**). De plan subcirculaire, elle présente un diamètre estimé à 2,05 m (largeur maximale observée : 1,28 m). Son creusement montre un profil aux parois évasées et à fond plat irrégulier (US 1008). Il est comblé par un sédiment limono-argileux brun-gris (US 1010), puis un niveau limono-sableux brun foncé (US 1004). Ce pourrait être un chablis.





Fig. 19 : niveau d'apparition de la fosse 1004 et du mur 1005, partie orientale du sondage

Le niveau 1002, une couche limono-sableuse brun clair à beige, compact et homogène (**fig. 20**) a uniquement livré du mobilier céramique attribué au Moyen Âge central. Son installation est associée à une phase de démolition, à l'instar des remblais sous-jacents repérés.

Les remblais US 1009, puis plus profondément US 1003-1013 et 1015, sont des niveaux limono-argileux brun orangé à jaune, compacts et homogènes. Un niveau limono-argileux jaune, compact et hétérogène (US 1024), s'intercale entre les couches 1003-1013 et 1015, elle est caractérisée par la présence de nombreux oxydes de fer noirs et compacts. Les niveaux 1003, 1009, 1013, 1015 et 1024 ont rapidement été interprétés comme des couches issues de la démolition de vestiges architecturaux en terre en raison de leur composition, de leur homogénéité et de leur compacité (**fig. 20**). Un prélèvement en colonne des niveaux 1013, 1015, 1016 et 1024 a été réalisé en fin d'opération à la demande du Service Régional de l'Archéologie afin de permettre la réalisation d'une étude micromorphologique de ces niveaux. Ce prélèvement a été réalisé à l'ouest de la structure 1005 aux parois rubéfiées dont l'identification ne laisse guère de doute sur la nature et la provenance de ces différents niveaux de démolition issus d'élévations en terre massive.

La stratigraphie des couches de démolition a révélé la présence d'un niveau limono-sableux brun moyen, contenant de nombreux tessons de céramique posés à plat et de petits fragments de faune brûlée blanchie par le feu (US 1006) (**fig. 19**). Le tamisage du prélèvement effectué dans ce niveau a également révélé la présence de carporestes carbonisés en faible densité. Ce serait le niveau d'occupation le plus récent détecté au sommet de la motte, entre les niveaux 1009 et 1013 (fig. 47 et 53). L'US 1006 s'est constituée durant une phase de démolition. Sa présence témoigne vraisemblablement d'une occupation sporadique au cours de la période d'abandon du site. Le mobilier céramique recueilli au sein du niveau d'occupation 1006, mais également dans les niveaux de démolition 1003, 1009 et 1013 est attribué au Moyen Âge central, confirmé par une datation  $14^e$  réalisée sur les carporestes (datation 1167-1269).

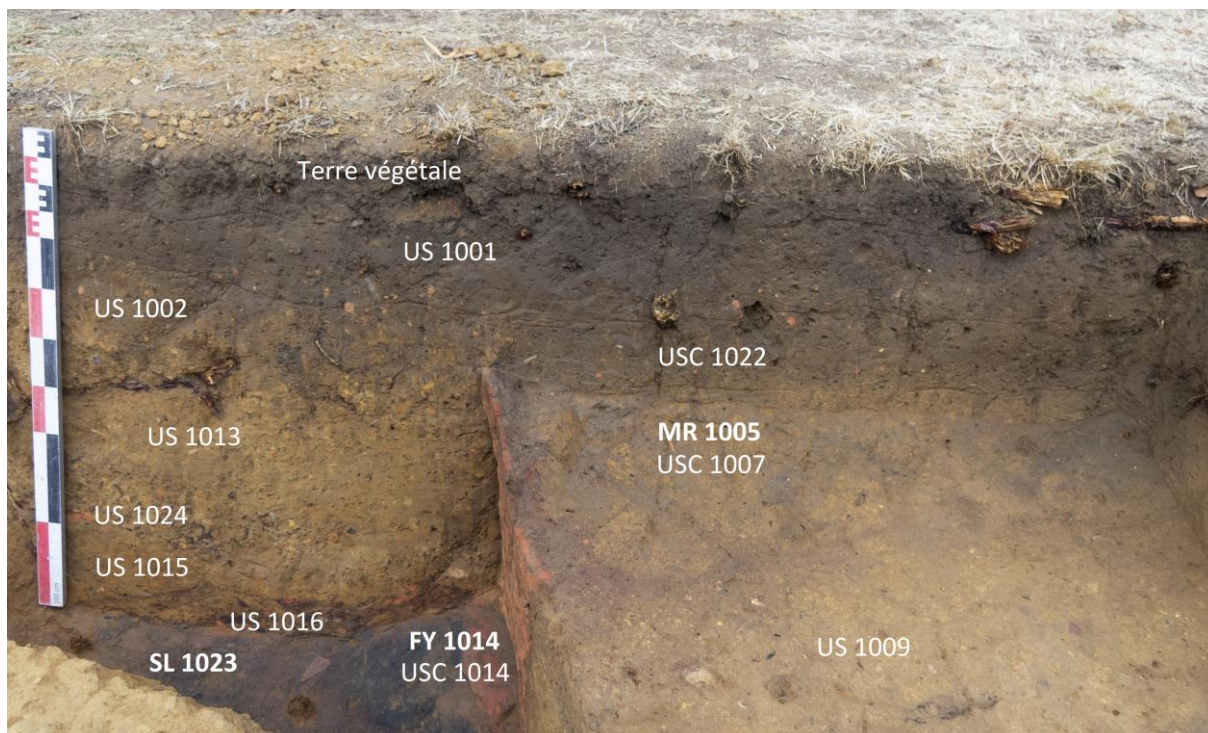


Fig. 20 : Photographie de la stratigraphie de la partie orientale du sondage, cliché pris depuis le sud (Cliché N. Guinaudeau)

### ***Des niveaux d'occupation mis au jour dans la partie occidentale du sondage***

Compte tenu de l'épaisseur sédimentaire observée au-dessus des vestiges détectés (1 m en moyenne), un sondage de taille réduite (1,90 m x 1 m) a été ouvert dans la partie occidentale de l'emprise afin de connaître le potentiel stratigraphique de cet espace et de vérifier l'hypothèse de la présence d'un aménagement (chemise) sur le pourtour de la motte envisageable au regard des résultats de la prospection géophysique. Le retrait de la terre végétale, du remblai végétalisé (US 1001) et des niveaux de démolition (US 1002 et 1003) a révélé la préservation de niveaux d'occupation (**fig. 21**). Le premier niveau détecté sous la couche de démolition 1003 correspond à un niveau cendreux et charbonneux (US 1012). Le tamisage du prélèvement réalisé au sein de cette couche a révélé la présence de petits fragments de faune brûlée blanchie par le feu. L'US 1012, de faible épaisseur (1 à 1,5 cm), est identifiée comme le niveau d'utilisation d'un foyer aménagé (USC 1011) et d'un sol en terre battue (US 1019). La sole foyère 1011, dégagée partiellement de plan circulaire mesure en longueur : 0,91 m ; et en largeur : 0,64 m minimum.

La fouille partielle de 1012 et 1019 a révélé l'US 1018 un niveau d'occupation sur un sol en terre battue de couleur jaune (US 1017) également caractérisé par la présence de mobilier céramique fragmenté disposé à plat. Une datation radiocarbone a été réalisée sur des charbons prélevés au sein de la couche 1018 donnant une fourchette large 1041-1108 et 1115-1217, correspondant assez bien à la céramique retrouvée.



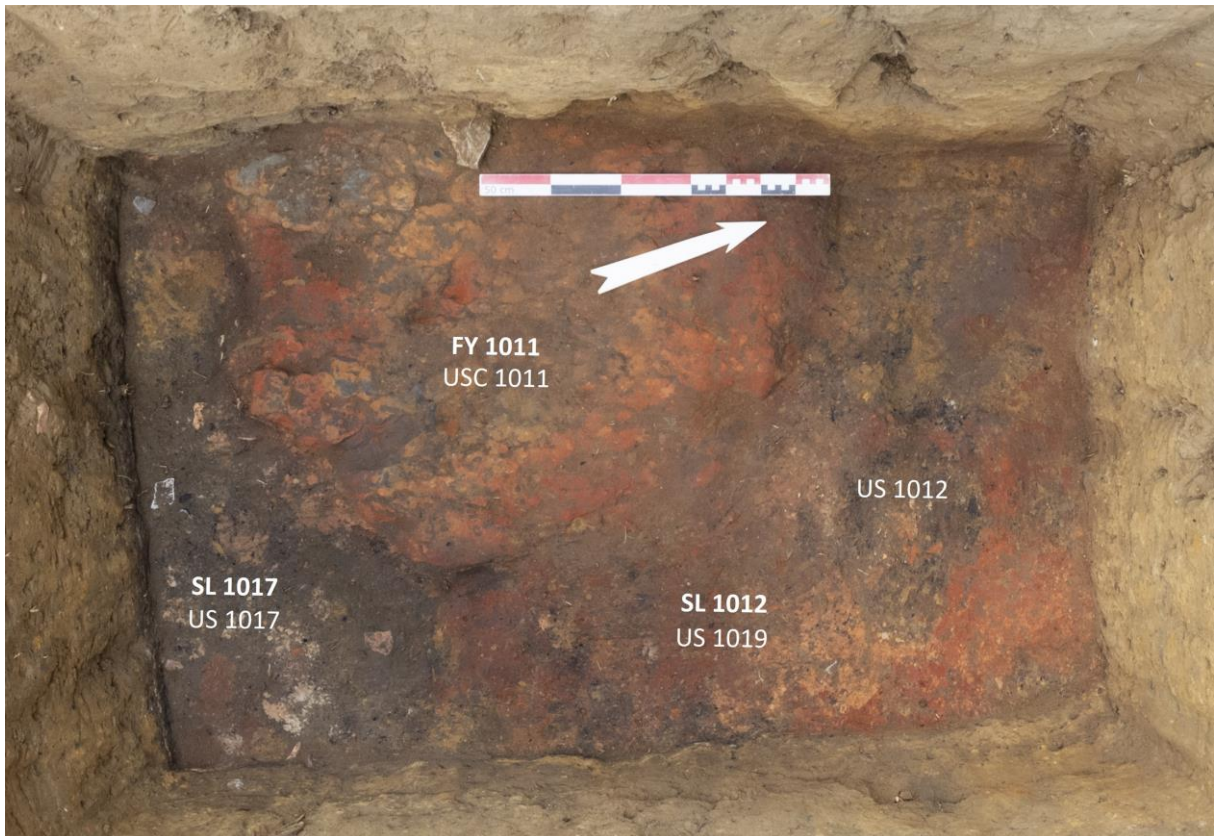


Fig. 21 : Photographie zénithale du sol 1012 associé à la sole foyère 1011 et du sol 1017 (Cliché N. Guinaudeau)

### Des niveaux d'occupation repérés dans la partie orientale du sondage

Sous le niveau de démolition US 1015, l'US 1016 résulte vraisemblablement de l'effondrement et/ou de l'érosion de la paroi occidentale rubéfiée du bâti 1005 (**fig. 20**). La surface de du sol US 1023 sous-jacent en terre battue a fourni du mobilier céramique posé à plat ainsi que des petits fragments de faune brûlée blanchie par le feu. Il est associé à une sole foyère (FY 1014) aménagée contre la paroi occidentale d'un bâti en terre (MR 1005). Au regard de la chronologie proposée et des données altimétriques, il est possible d'envisager la contemporanéité des sols 1012 et 1023. Sous le sol 1023, ont été trouvés un remblai 1020 et un nouveau niveau d'occupation 1021.



Fig. 22 : Photographie zénithale de la sole foyère 1014 et du sol 1023 aménagés contre le mur 1005 (Cliché N. Guinaudeau)

### Une élévation en terre crue coffrée (MR 1005)

Dans l'angle nord-est du sondage (USC 1005) a été mis en évidence une paroi de 0,05 m d'épaisseur présente une couleur rouge vif (côté extérieur) à lie-de-vin (côté intérieur). Cette paroi verticale rubéfiée est conservée sur 0,54 m de haut (**fig. 20, 22 et 23**). Un nettoyage minutieux de cet espace a révélé l'existence d'une seconde paroi faiblement rubéfiée de couleur lie-de-vin (épaisseur : 0,01 m) contre laquelle viennent s'appuyer plusieurs niveaux de démolition, en particulier la couche 1009. Il s'agit d'un vestige d'un bâti en terre massive orienté selon un axe est-sud-est/ouest-nord-ouest, conservé sur 0,56 m de haut et suivi en plan sur 1,28 m de long et 1,22 m de large. Sa technique de construction n'est pas encore définie.

Si la mise au jour d'élévations en terre massive sur les ouvrages de terre fortifiés de type motte reste exceptionnelle, plusieurs sites de ce type ont livré de tels vestiges dans le Sud-Ouest. En 1969, un probable mur en terre associé à un niveau d'occupation marqué par l'existence d'un lit charbonneux a ainsi été repéré sur la motte de Mont-d'Astarac (Gers) mais aussi en 1983 sur la motte de Plavès (commune de Monferran-Plavès, Gers) (Lassure 1983). En juin 2003, la destruction partielle de la motte de Labatut (Ariège) a révélé l'existence de murs en terre crue banchée étudiés en coupe (Dieulafait, Dieulafait, Guillot 2009 : 273-292).





Fig. 23 : Photographie de détail de la paroi occidentale du mur 1005 (Cliché N. Guinaudeau)

### 3) Projets pour l'année 2023

L'année 2023 sera donc une dernière année de programme pluriannuel. Il s'agit donc pour nous de poursuivre une approche exploratoire du site par des petites fenêtres de sondages archéologiques et par l'enregistrement de données sur l'existant. L'objectif est de cerner les parties les mieux conservées et à l'opposé les plus remaniées de ce site. Les quelques fragments d'informations recueillies dans les parties les plus abîmées peuvent parfois s'avérer très pertinentes pour comprendre l'état du site dans des périodes anciennes et nous permettre de mieux saisir la morphologie générale de cet ensemble (**fig. 28**).

Par ailleurs, nous pourrons boucler la synthèse sur le rempart de terre crue occidental avec les datations  $14^c$  envoyés au Centre de datation par le radiocarbone de Lyon, ainsi celle sur le logis à pan de bois avec les datations dendrochronologiques, engagées en novembre 2022 et que nous devrions recevoir au printemps 2023. L'étude des élévations du logis sera ainsi presque close.

Nous serons aussi en mesure fin 2023 de proposer les résultats des investigations archéologiques sur l'église paroissiale Saint-Pierre, à partir du sondage de la sacristie et de celui le long du mur gouttereaux sud. Nous sommes aussi dans ce cadre en attente des résultats de la datation  $14^c$  sur des charbons de bois prélevés dans des mortiers du premier édifice ecclésial ainsi que sur 3 sépultures, dont deux antérieures à ce premier édifice ecclésial, probablement carolingien.

La photogrammétrie du bâtiment dit de la manse, qui se compose du clocher porte ainsi que d'une salle s'appuyant contre le second mur en terre crue, dit mur nord, va permettre de lancer l'analyse de cet ensemble. Nous espérons aussi pouvoir étudier la composition de cette élévation en terre crue et la mettre en perspective avec celle du rempart nord, donc l'étude finale micromorphologique devrait être rendue fin 2023 par C. Cammas.

Face à la documentation disponible et au manque de temps que rencontrent Anaïs Comet et Alain Champagne, nous envisageons de demander de l'aide pour gérer la documentation de la fin du Moyen Age et du début de l'époque moderne. Les documents importants ont été numérisés et pourraient être envoyés à un historien qui pourrait nous les transcrire.

Par ailleurs, nous allons sur l'université de Pau et des pays de l'Adour poursuivre la vectorisation du cadastre napoléonien de la commune dans un SIG, puis de constituer un premier *shape file* sur les données de chaque parcelle à partir des matrices cadastrales de 1830. L'idée est de pouvoir ensuite commencer le travail de spatialisation des données liées à l'habitat dans un premier temps. Ce dernier travail pourrait être traité par un étudiant en master, si nous trouvons un candidat intéressé. Cela nous permettrait de sortir du cadre stricto sensu du castet pour élargir notre vision et réfléchir en terme de seigneurie rurale.

A la fin de l'année 2023, nous comptons pouvoir rédiger une nouvelle demande pour une seconde pluri annuelle qui serait alors plus orientée sur une fouille archéologique en aire ouverte, nous permettant de sortir d'une première phase exploratoire et porter notre attention sur une ou deux particulièrement bien conservées. Nous pourrions alors, le cas échéant, envisager une première publication des dossiers que nous considérons comme achevés, publication sous une forme et un format qui restent à définir.

### 3.1. Sondages dans le logis seigneurial (Laura Soulard, Landarc)

Les fouilles réalisées sur la plateforme du castet ont montré l'important arasement des niveaux médiévaux dans la cour du logis seigneurial. L'opportunité d'obtenir des données archéologiques sur l'occupation antérieure ou contemporaine au rempart en terre massive (XIV<sup>e</sup> siècle) s'avère donc faible, au regard des nombreux biens mentionnés dans les sources écrites à cette période (Comet 2018 dans Champagne dir. 2018). Le rempart lui-même conserve sur son parement oriental la trace d'édifices adossés contre lui avant la construction du logis à la fin du XV<sup>e</sup> siècle (**fig. 24 et 25**).

Paradoxalement si ce dernier a probablement entraîné l'abandon de l'occupation villageoise de la plateforme (en partie rejetée dans le barri), il a pu protéger les niveaux archéologiques de l'arasement survenu ailleurs. Lors de la fouille de silos situés dans les salles B et C du logis en 2019, Nicolas Guinaudeau a constaté la bonne conservation de plusieurs de niveaux de sol en terre battue liés à l'édifice et malgré l'absence de vestiges formellement antérieurs, ces résultats encouragent à poursuivre les recherches à l'intérieur du logis.

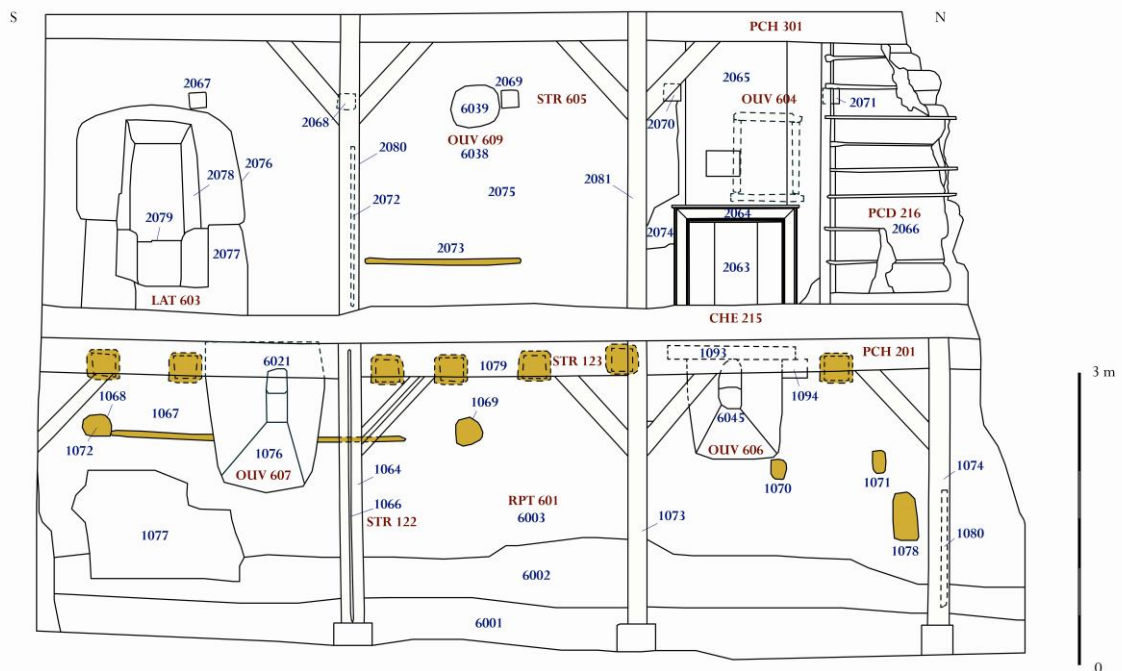


Fig. 24 : Revers du rempart occidental : encoches antérieures au logis

L'un des objectifs de l'opération 2023 est de renseigner la présence de couches archéologiques médiévales dans l'édifice, mais également de documenter les sols modernes, en complément de l'étude du bâti menée entre 2020 et 2022. L'implantation de deux sondages est envisagée au rez-de-chaussée, dans les salles E et D. Le premier (S.1) interrogera sur environ 10 m<sup>2</sup> les niveaux sédimentaires de la salle E en lien avec les négatifs de bâtiment visibles au revers du rempart en terre. Il pourra éventuellement être étendu en fonction de la puissance sédimentaire mise au jour. Le second (S.2) visera à sonder sur environ 5 m<sup>2</sup> le sol de la salle D, qui semble conserver une plus importante épaisseur de niveaux archéologiques. L'absence de sol en carreaux de pavement dans ces deux pièces constitue un avantage face au caractère destructif des sondages. Ceux-ci seront ouverts sous forme de tranchées cruciformes afin d'obtenir des coupes transversales et longitudinales du logis et de couvrir le maximum de surface sans risquer de déstabiliser les maçonneries (en particulier le rempart).





Fig. 25 : Emplacement sondages et étude bâti 2023

### 3.2. L'étude du bâtiment nord (dit « la manse ») (Laura Soulard, Landarc)

Si le logis en pan de bois apparaît aujourd'hui comme un élément seigneurial esseulé sur la plateforme du castet, il appartenait encore au XIX<sup>e</sup> siècle à un plus vaste ensemble dont la majorité des bâtiments a disparu<sup>23</sup> (fig. 25). Malgré d'importants remaniements, l'édifice communément nommé « la manse » (anciennement « maison des chasseurs »), qui borde la plateforme au nord, constitue à ce titre le seul témoin encore en élévation en dehors du logis. La manse est composée de maçonneries hétérogènes (maçonneries en pierre, en briques, en pan de bois et en terre), dont le mur nord est susceptible de précieuses informations dans le cadre de l'étude de l'ensemble seigneurial du castet. Il s'agit en effet d'un mur en terre massive dont la mise en œuvre rappelle les assises visibles en partie haute du rempart ouest, analysées en 2020 et 2021. Une étude du bâti de la manse permettra d'obtenir des données

<sup>23</sup> Les bâtiments visibles sur le cadastre de 1834 et appelés « château » forment une cour rectangulaire bordée à l'ouest par le logis seigneurial (AD Gers, 3 P 10).



techniques et chronologiques sur ce mur, qui devront être replacées dans une étude plus générale de la « manse ». Celle-ci s'intéressera à l'ensemble de ses élévations, tour-porte comprise. Elles feront l'objet d'une analyse stratigraphique des unités stratigraphiques construites et des sondages ciblés pourront être effectués dans le mur nord afin d'obtenir de nouveaux éléments de datation à comparer avec ceux du rempart ouest (charbon, céramique ?).

### 3.3. Sondages archéologique dans le barri et de la plateforme de la motte (Nicolas Guinaudeau, ACTER)

#### - Rappel des connaissances sur la motte de Sainte-Christie-d'Armagnac

La motte de Sainte-Christie-d'Armagnac, implantée sur un promontoire, est décrite par l'abbé Cazauran au début du XX<sup>e</sup> siècle comme "une remarquable motte gauloise dont le sommet, écrêté, aplati, détermine une plate-forme circulaire à laquelle on aboutit par un sentier en hélice tracé sur les flancs du tumulus, couvert de gazon verdoyant. Le sommet de cette pyramide tronquée est bordé une haie de charmille, qui lui donne le plus gracieux couronnement. Le tumulus de Sainte-Christie est, sans contredit, un des plus remarquables du Gers. Il domine un plateau d'une parfaite régularité et permet au regard de se porter sur un vaste horizon » (Polge 1956 : 70). Le site est ensuite répertorié par Jean-Michel Lassurance en 1976 dans son ouvrage intitulé Inventaire bibliographique des mottes féodales du Gers (Lassurance 1976). Il est également mentionné dans la thèse de Benoît Cursente en 1978. Le tertre est alors décrit comme « une belle motte tronconique, haute d'environ 10 mètres » (Cursente 1980 : 156).

De plan circulaire (diamètre : 47,50 m), le tertre est conservé sur 10,45 m de haut. Sa plate-forme sommitale, qui mesure 474 m<sup>2</sup>, est actuellement dépourvue de toute construction. La motte de Sainte-Christie-d'Armagnac (parcelle C 405) fait l'objet d'une inscription au titre des Monuments Historiques depuis le 12 février 2015. Seule la chronologie généralement admise pour ce type d'ouvrage de terre fortifié (fin X<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles) permettait d'envisager une occupation du site durant le Moyen Âge central avant les interventions archéologiques menées ces dernières années.

#### - Apports des précédentes interventions archéologiques (2017-2022)

Une première approche du site a été réalisée en 2017 dans le cadre d'une prospection inventaire menée sous la direction d'Alain Champagne (Champagne et al. 2017). Un levé topographique (étude S. Durand et N. Guinaudeau) couplé à une prospection géophysique (étude A. Camus) ont ainsi été effectués sur le site de la motte ainsi que sur le Castet. Ces travaux ont permis de mieux cerner la morphologie du site et ont révélé l'existence d'une basse-cour ainsi qu'un fossé entourant le tertre à sa base.

En juin 2018, la réalisation d'un sondage à l'est de la motte a permis l'étude en coupe de ce fossé (Guinaudeau 2019). La tranchée mécanique réalisée, longue de 19 m, a révélé la présence d'un fossé de 10,25 m de large conservé sur 3,20 m de profondeur. La structure fossoyée, au profil en V, cernait la motte à sa base. L'étude de la dynamique de comblement du fossé montre une séquence stratigraphique qui s'étale entre le Moyen Âge central (fin XI<sup>e</sup>-

XII<sup>e</sup> siècles) et la période moderne (XVII<sup>e</sup> siècle). Les premiers comblements (phase I) résultent de l'érosion des parois, phénomène qui s'explique par la nature de l'encaissant (sables fauves de l'Armagnac). Il convient de noter l'absence de strates engendrées par une mise en eau du fossé ; le dispositif fossoyé est resté sec en raison de l'encaissant sableux.

Le comblement de la structure fossoyée s'est poursuivi au cours du bas Moyen Âge et de la période moderne avec l'apport de niveaux limono-sableux anthropisés (phase II). Leur installation est intervenue après une phase de curage. Le mobilier céramique issu de ces niveaux est majoritairement daté entre le XIV<sup>e</sup> et le début du XVI<sup>e</sup> siècle, le comblement du fossé s'achevant au cours du XVII<sup>e</sup> siècle. Un trou de poteau de 0,44 m de diamètre, placé au niveau de la contrescarpe, est installé entre ces deux grandes phases de comblement. Cette structure pourrait marquer l'emplacement d'un dispositif de franchissement du fossé en raison de ses dimensions et de son positionnement. Cette interprétation demeure toutefois hypothétique, aucun autre fait de ce type n'ayant été repéré à l'emplacement du sondage.

Un nouveau sondage a été réalisé en juin-juillet 2022 au sommet de la motte. Ce sondage manuel de 17 m<sup>2</sup> a révélé la préservation de niveaux d'occupation médiévaux (sols et soles foyères) associés à un mur en terre crue banchée conservé en élévation sur 0,56 m de hauteur. Ces différents aménagements attestent d'une occupation du sommet de la motte durant le Moyen Âge central (milieu XI<sup>e</sup>-début XIII<sup>e</sup> siècles). Ils ont été protégés sous d'épais niveaux de démolition issus de l'effondrement et/ou de la fonte d'architecture en terre massive. Un niveau d'occupation sporadique, intercalé entre ces couches de démolition, est daté entre le dernier tiers du XII<sup>e</sup> siècle et le deuxième tiers du XIII<sup>e</sup> siècle. La nature des remblais supérieurs indique ensuite une végétalisation de l'espace sondé.

Les données stratigraphiques, les datations radiocarbone et les résultats des études du mobilier archéologique découvert lors des opérations de 2018 et 2022 démontrent une occupation du sommet de la motte entre le milieu du XI<sup>e</sup> siècle et le XIII<sup>e</sup> siècle, le comblement du fossé défensif ne s'achevant qu'au cours de la période moderne (XVII<sup>e</sup> siècle).

#### - Les sondages envisagés en 2023

Les deux sondages projetés seront implantés aux abords de la motte de Sainte-Christie-d'Armagnac. La première tranchée (sondage 1) sera réalisée au nord-est de la motte, à l'emplacement d'un jardin qui doit prochainement être aménagé en parking par la municipalité (parcelle C875). Elle adoptera un allongement nord-est/sud-ouest et devrait s'étendre sur une longueur de 15 m environ. La limite orientale du fossé de la motte sera recherchée à l'extrémité ouest du sondage (**fig. 27**). Du fait de la localisation du sondage 1, des aménagements liés à l'occupation d'une possible basse-cour ou du faubourg sont potentiellement conservés malgré un décaissement visible de cet espace.

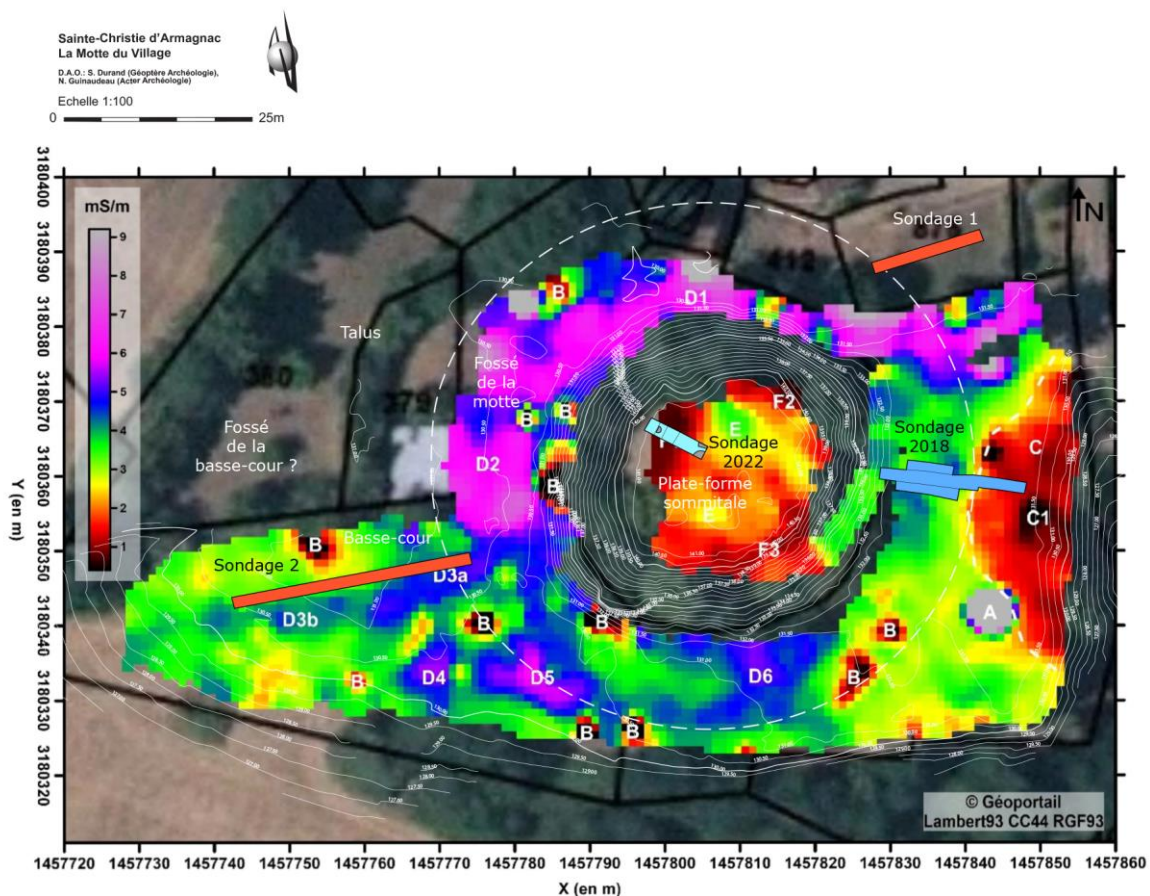


Fig. 26 : Localisation des sondages envisagés en 2023 et résultat de la prospection électromagnétique EM38 réalisée par Adrien Camus en 2017

La seconde tranchée mécanique (sondage 2) sera effectuée à l'ouest de la motte (parcelle C378). Elle adoptera un allongement nord-est/sud-ouest et devrait s'étendre sur une longueur d'une trentaine de mètres. Le choix de la localisation de ce sondage est conditionné par les résultats de la prospection géophysique réalisée par Adrien Camus (Univ. de la Rochelle) en 2017. La prospection électromagnétique et la prospection électrique ont en effet révélé l'existence d'un dispositif fossoyé à la base de la motte, appréhendé du côté est lors du sondage de 2018. Des anomalies ont également été détectées à l'ouest de ce fossé, au sud d'une bande de terre de 14 m de large qui se développe à l'ouest d'un talus et qui pourrait marquer l'emplacement d'un dispositif fossoyé comblé (fossé de la basse-cour ? parcelles C377, 380 et 1058). Selon A. Camus, ces anomalies pourraient être interprétées de la façon suivante :

- B : résistance ponctuelle (empierrement, matériaux plus secs ou perturbation)
- D3a, D3b, D4 : zones conductrices (zones fossoyées et/ou humides)

Au regard de ces résultats, un fossé ou un chemin orienté est/ouest pourrait se développer à l'ouest de la motte à l'emplacement des anomalies D3a et D3b (fig. 26 et 27). D'éventuelles structures (fosses, murs...) sont également susceptibles d'être mises au jour dans l'espace sondé.





Fig. 27 : Localisation des sondages envisagés en 2023 sur le site de la motte de Sainte-Christie-d'Armagnac (Gers) (DAO : S. Durand/N. Guinaudeau).

Les objectifs de ces 2 sondages seront donc les suivants :

- reconnaître le potentiel stratigraphique et étudier les niveaux archéologiques conservés aux abords de la motte, dans un espace pouvant correspondre à l'ancienne basse-cour
- détecter d'éventuel vestiges liés à un (ou des) bâtiment(s) construit(s) aux abords de la motte
- mettre en évidence le tracé du fossé entourant la motte ainsi que le tracé d'un fossé hypothétique ayant pu délimiter la basse-cour du côté ouest
- préciser la période d'occupation de cette éventuelle basse-cour

L'exploitation des informations recueillies et la lecture de la stratigraphie conservée devraient permettre de cerner le phasage de l'occupation dans un espace pouvant correspondre à l'enclos attenant à la motte.

Les sondages seront réalisés de façon mécanique à l'aide d'un tractopelle mis à disposition par la municipalité et conduit par M. Saint-Martin, maire de Sainte-Christie-d'Armagnac. Les observations seront effectuées en plan et en coupe. En cas de découvertes de structures (mur, sol, trou de poteau, silo...), celles-ci seront dégagées et nettoyées manuellement en plan afin d'étudier leur mise en œuvre ou leur(s) comblement(s), puis fouillées et relevées. Les bermes créées seront également étudiées et relevées afin d'appréhender la stratigraphie générale.



Les terres extraites seront provisoirement stockées aux abords des tranchées afin de procéder au rebouchage des sondages dès la fin de l'opération.

### 3.4. Prospection par sondages à la tarière manuelle (Alessandro Peinetti)

Ainsi qu'en témoigne la proposition de restitution de l'organisation générale du site (**fig. 28**), il reste de nombreux points encore très nébuleux. Si certains demeureront probablement sans réponses, par exemple les aménagements de la cour du castet qui est décaissée, d'autres paraissent relativement accessibles. C'est par exemple le cas du fossé oriental de la plateforme centrale du castet, dont un témoignage resterait sous la forme de la mare qui délimite aujourd'hui l'est du castet. Si celle-ci s'avère effectivement être un lambeau de fossé, elle devrait se prolonger au nord et au sud du site. Le sondage réalisé par Olivier Cantournet de l'Inrap en 2019 au nord de la mare a révélé l'existence d'un large creusement, sans que sa largeur ait pu être mesurée, interprété comme le prolongement nord du fossé oriental du castrum (Cantournet 2019 : 38). Nous ignorons tout de ce fossé hypothétique et le lien avec la troisième plateforme à l'est dont l'altitude est supérieure au cœur du castet est une vraie question. Cette dernière plateforme est la seule partie du site qui semble avoir été remblayée, laissant les niveaux médiévaux sous 1 m de remblai.

Aujourd'hui la partie basse et septentrionale du site est occupée par un parking dont le sol est un granulat calcaire concassé, dans une zone décaissée, comme en témoignent les sondages de Nicolas Guinaudeau de 2021. Il nous paraît difficilement envisageable pour le moment de réaliser des sondages mécaniques dans cette zone pour vérifier l'existence d'un fossé, sa position et sa stratigraphie. La partie haute du site au sud, est plus accessible entre l'ancien et le nouveau cimetière. L'extrême sud est engazonné.

Afin de vérifier la présence du fossé d'enceinte situé à l'est du castet et de caractériser sa morphologie, son extension et ses dynamiques de remplissage, nous souhaitons donc, en concertation avec le SRA, mettre en œuvre une étude géoarchéologique peu invasive, s'appuyant sur la réalisation de carottages. Cette étude s'articule en deux temps :

1. D'abord la réalisation d'une campagne de carottages manuels, à la tarière pédologique, qui sera réalisée en concomitance avec la campagne de fouille 2023.
2. Puis, sur la base des premiers résultats obtenus grâce aux carottages manuels, il sera question de prévoir la réalisation de deux ou trois carottes mécaniques, en 2024, qui permettraient d'envisager des analyses plus fines sur le comblement des fossés.

La réalisation d'une campagne de carottages manuels a pour objectif de documenter de façon extensive la stratification des fossés. En effet, cette technique d'exploration du sous-sol offre l'avantage d'être peu dispendieuse et facile à mettre en œuvre, tant en termes de matériel que de logistique. Elle permettra donc de démultiplier les forages et de sonder la stratification du fossé à plusieurs endroits, grâce à la réalisation d'au moins deux transects de carottages, perpendiculaires au tracé du fossé. Elle vise à documenter non seulement les caractères morpho-sédimentaires des séquences de comblement, mais aussi les profils et l'extension du fossé à plusieurs endroits. La distance entre les différents forages, qui détermine la précision de lecture et de reconstitution des séquences, dépendra de la complexité de la stratification rencontrée au cours de l'intervention. Des carottages réalisés à l'extérieur du fossé seront également réalisés, afin de rendre compte de la topographie et du contexte sédimentaire dans lesquels la structure s'inscrit.

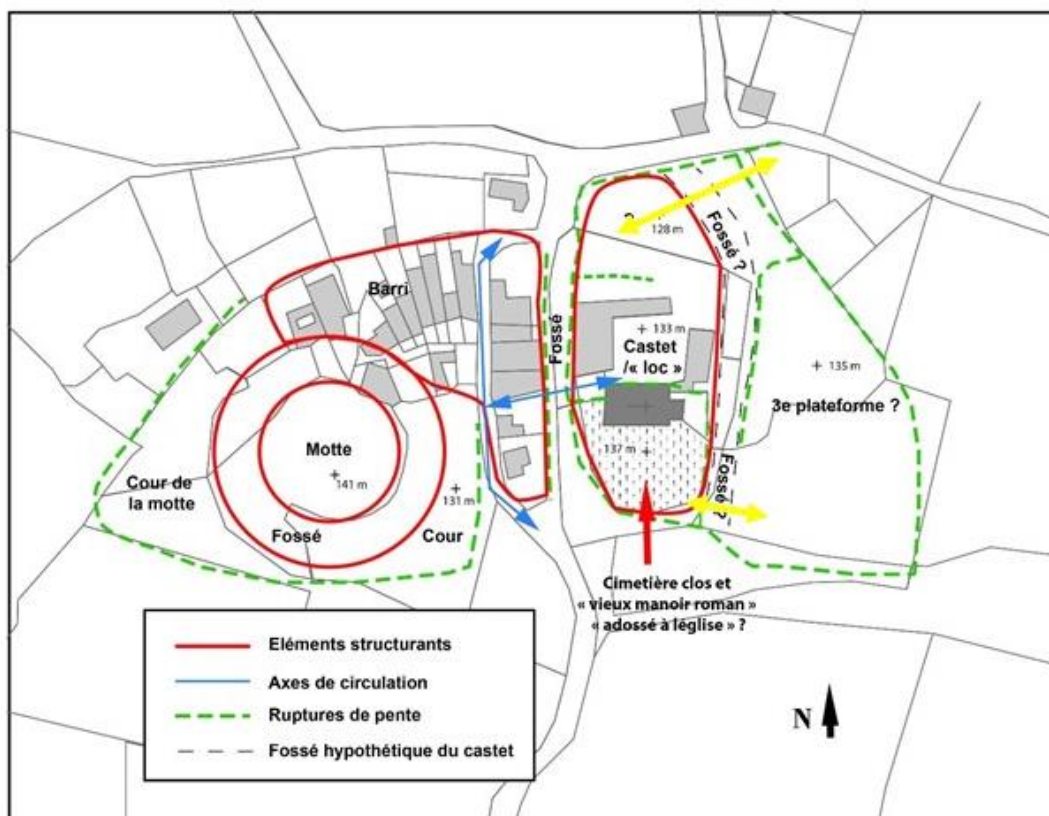


Fig. 24 : Proposition de restitution de la morphologie du bourg et du castet sur le fond de plan du cadastre napoléonien (DAO A. Champagne). Flèche jaune propositions de carottages à la tarière

Les carottages manuels seront effectués au moyen d'une tarière Edelman, qui permet d'extraire des carottes de 10-15 cm de longueur et d'atteindre des profondeurs allant jusqu'à 4 m, grâce à l'emploi de raccords. Ce moyen de forage « écrase » et perturbe légèrement les sédiments. Il ne prévient donc pas les risques de contamination des échantillons, mais garanti une lecture détaillée des caractères sédimentaires des séquences stratigraphiques et de chacune de leurs unités constitutives, qu'elles soient anthropiques ou naturelles. Les couches et les sols identifiés sont décrits selon les principes de la pédo-stratigraphie et selon des critères propres de la description archéologique des séquences anthropiques. La description considère les propriétés macroscopiques des couches : la couleur ; la texture ; la structure et la porosité ; la nature, la proportion et la taille des vestiges mobiliers, des charbons de bois et des éléments grossiers (gravillons, cailloux, etc.) ; les traits pédologiques et, enfin, la nature des transitions et des limites entre unités. La corrélation des profils ainsi documentés pour chaque carottage et chaque transept donnera une première image de la nature et des rythmes de comblement du fossé.

La documentation extensive réalisée à travers la campagne de carottages manuels a aussi pour but de tester le potentiel informatif de la stratification du fossé et de cibler, de façon précise, les endroits plus propices à la réalisation des carottages mécaniques. Elle permettra également d'estimer les moyens matériels à mettre en œuvre pour la réalisation de ces derniers, leur nombre exact, les profondeurs à atteindre et les types de gouge à utiliser. Les carottages mécaniques, plus dispendieux en termes financiers, permettent toutefois d'extraire des carottes continues non perturbées. Ainsi, des prélèvements pour effectuer des analyses

de détail pourront être sous-échantillonnés, à partir de ces carottes, afin de comprendre l'histoire fonctionnelle du fossé et son lien avec le site :

- des prélèvements ciblés de mobilier ou de restes carbonisés pour effectuer des datations ;
- des blocs de sédiment orienté pour réaliser des études micromorphologiques, qui permettraient de documenter plus dans le détail les dynamiques de remplissage et, de façon indirecte, l'évolution des sols et de l'occupation dans les environs du fossé ;
- des prélèvements de sédiments en vrac pour d'autres types d'analyses, dont la nature sera à établir à partir du type de séquences documentées et de l'évolution des problématiques liées à la compréhension du site dans sa globalité (i.e. phytolithes, pollens, micro-fossiles non polliniques, géochimie, etc.).

L'ensemble des stratégies envisagées permettra d'appréhender la stratification du fossé comme une archive sédimentaire de l'histoire environnementale locale et de l'histoire de l'occupation du castet de Sainte-Christie d'Armagnac.

## Bibliographie :

BULLOCK *et al.* 1985 - BULLOCK P., FEDOROFF N., JONGERIUS A., STOOPS G. TURSINA T., BABEL U. - *Handbook for soil thin section*, Waine Research Publications, Wolverhampton.

CAMMAS 1994 - Cécilia Cammas, Approche micromorphologique de la stratigraphie urbaine à Lattes : premiers résultats, *Exploration de la ville portuaire de Lattes; les îlots 2, 4-sud, 5, 7-est, 7-ouest, 8, 9 et 16 du quartier de Saint-Sauveur*, Lattara 7, Lattes, A.R.A.L.O., p. 181-202.

CAMMAS 2003 - Cécilia Cammas, L'architecture en terre crue à l'âge du fer et à l'époque romaine : apports de la discrimination micromorphologique des modes de mise en œuvre. *Actes de la table ronde "Echanges transdisciplinaires sur les constructions en terre crue"*, Montpellier, de Chazelles, C.-A., Klein, A., et Acetta, A. (coord), 17-18 Novembre, éditions de l'Esperou, p. 33-53.

CAMMAS 2015 - Cécilia Cammas, *L'anthropisation des systèmes pédo-sédimentaires aux périodes protohistoriques et historiques : une recherche sur les sols urbains (géoarchéologie et micromorphologie)*, thèse de doctorat en Sciences Agronomiques et Ecologiques, AgroParisTech, 2 volumes.

CAMMAS 2018 - Cécilia Cammas, Micromorphology of earth building materials : Toward the reconstruction of former technological processes (Protohistoric and Historic Periods). *Quaternary International* 483, p.160-179.

CAMMAS, WATTEZ 2009 - Cécilia Cammas, Julie Wattez, L'approche micromorphologique : méthode et application aux stratigraphies archéologiques. *In La géologie, les sciences de la terre appliquées à l'archéologie* (Dir. A. Ferdière), Collection « Archéologiques », Errance, Paris, p. 181-216.

CARSALADE DU PONT 1890 - Jean de Carsalade du Pont, *Jean d'Armagnac, seigneur de Sainte-Christie, en Armagnac*, Auch, Impr. Foix, 1890.

CARTE GÉOLOGIQUE N° 952 1/50 000, Nogaro, BRGM.

CARTE GÉOLOGIQUE N° 953 1/50 000, Eauze, BRGM.

CAZAURAN 1865-1899 - Abbé Jean-Marie Cazauran. *Le diocèse d'Auch ou Monographies de toutes les églises paroissiales du diocèse d'Auch*. 1865-1899. Tome VI, p 440. Manuscrit des archives historiques de Gascogne. Non édité. (cité par Vallenari 1993).

CAZAURAN 1887 - Abbé Jean-Marie Cazauran. *Baronnie de Bourrouillan. Histoire seigneuriale et paroissiale*. Ed. Maisonneuve et Leclers.

COLIN 2008 - Marie-Geneviève Colin, *Christianisation et peuplement des campagnes entre Garonne et Pyrénées, IV<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècles*, *Archéologie du Midi Médiéval*, Supplément n°5.

COLONGE 2021 - D. Colonge, *Azereix-Juillan, Hautes-Pyrénées, Occitanie, rapport de diagnostic*, Inrap Midi-Méditerranée.

COMET 2017 - Anaïs Comet, *Villages et bourgs de la Gascogne gersoise à la fin du Moyen Âge (1250-1550), Transformations morphologiques et architecturales*, thèse d'histoire médiévale (Abbé J.-L., Pousthomis N. dir.), Université Toulouse Jean Jaurès.

COURTY M.-A., GOLDBERG P., MACPHAIL R. I. 1989 - *Soils and micromorphology in archaeology*, Cambridge Manual in Archaeology, Cambridge University Press, Cambridge.



CURSENTE 1980 - Benoit Cursente, *Les castelnaux de la Gascogne médiévale. Gascogne gersoise*. Bordeaux.

CURSENTE 1998 - Benoit Cursente, *Des maisons et des hommes, la Gascogne médiévale (XI<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles)*, Presses Universitaires du Mirail, Toulouse.

CURSENTE 2005 - Benoit Cursente, « Essai sur la borde médiévale dans la France du Sud-Ouest », dans Antoine A. (dir.), *La maison rurale en pays d'habitat dispersé de l'Antiquité au XX<sup>e</sup> siècle*, PUR, Rennes, p. 271-275.

DIEULAFAIT, DIEULAFAIT, GUILLOT 2009 : Dieulafait Ch., Dieulafait F., Guillot F. : La "bosse" de Labatut (Ariège), Châteaux pyrénéens au Moyen Âge. Naissance, évolutions et fonctions des fortifications médiévales en comtés de Foix, Couserans et Comminges, La Louve, Cahors, 273-292.

FEDOROFF, COURTY 1992 – N. FEDOROFF et M.-A. COURTY, *Organisation du sol aux échelles microscopiques*, Doc. Ronéot. I.-N.-A. P.-G.

FITZPATRICK 1980 - E. A. Fitzpatrick, *Soils, their formation, classification and distribution*, London and New-York, Longman.

GOLDBERG, MACPHAIL 2006 – P. Goldberg, R. I. Macphail, *Practical and Theoretical Geoarchaeology*. Blackwell Publishing, Oxford.

GUILLORE 1985 – P. Guilloire, *Méthode de fabrication mécanique et en série des lames minces*, Doc. Ronéot., I.N.A. P.-G., Département des sols, 22 p.

JARGAIN 1904 - Jean de Jargain (éd.), *Cartulaire du prieuré de Saint-Mont (ordre de Cluny)*, Champion/Cocharaux, Paris/Auch.

LACAVE La PLAGNE 1899a - C. Lacave La Plagne Barris (éd.), *Cartulaires du chapitre de l'église métropolitaine Sainte-Marie d'Auch, Cartulaire noir*, Paris-Auch.

LACAVE La PLAGNE 1899b - C. Lacave La Plagne Barris (éd.), *Cartulaires du chapitre de l'église métropolitaine Sainte-Marie d'Auch, Cartulaire blanc*, Paris-Auch.

PARFOURU et CARSALADE DU PONT 1886-1892 : Paul Parfouru, Jean de Carsalade du Pont (éd.), *Les comptes consulaires de la ville de Riscle de 1441 à 1507*, Champion/Cocharaux, Paris/Auch, 1886-1892.

SAMARAN 1908 - Charles Samaran, *La maison d'Armagnac au XV<sup>e</sup> siècle*, 1908, Paris.

SAMARAN 1973 - Charles Samaran, « La commanderie de l'Hôpital Sainte-Christie en Armagnac », *Supplément au Bulletin de la Société historique, littéraire et scientifique du Gers*, 1<sup>er</sup> trimestre, fascicule V.

STOOPS 2003 - G. Stoop, *Guidelines for Analysis and Description of Soil and Regolith Thin Sections*. Soil Science Society of America, Madison, Wisconsin, 184p.

STOOPS, MARCELINO, MEES (dir.) 2010 - Stopps G. J., Marcelino V., Mees F. (dir.) *Interpretation of micromorphological features of soils and regoliths*. Elsevier, Amsterdam.

### Rapports d'opération

BOUDARTCHOUK 1995 - Jean-Luc Boudartchouk, *A-64, Landorthe, « Le Castéra » (Haute-Garonne)*, DFS de sauvetage programmé, 2 volumes.

CALMES *et al.* 2015 - Ch. Calmès [dir.], Hallavant Ch., Larre F., Dieulafait F., Malpelat S., Massendari J., Pédoussaut L., Rouzo-Lenoir Y., *Îlot Raphaël, Eauze, Gers*, rapport de fouille archéologique préventive, Hadès, 3 volumes.

CANTOURNET 2019 - Claude Cantournet, *Au Village Sainte-Christie-d'Armagnac (Gers)*, Rapport final d'opération diagnostic archéologique, INRAP Midi-Méditerranée, 53 p.

CHAMPAGNE dir. 2017 - Camus A., Champagne A. [dir.], Comet A., Durand S., Guinaudeau N., Lacroix C., *Sainte-Christie-d'Armagnac*, rapport de prospection inventaire, Université de Pau et des Pays de l'Adour, Pau, 74 p.

CHAMPAGNE dir. 2018 - Baleux F., Calastrenc C., Champagne A. [dir.], Comet A., Durand S., Guinaudeau N., Klein A., Lacroix C., Laurent A., Mattalia Y., *Projet collectif de recherche : Sainte-Christie-d'Armagnac*, Université de Pau et des Pays de l'Adour, Pau, 164 p.

CHAMPAGNE dir. 2019 - Cammas C., Comet A., Dherbillie C., Durand S., Ferrer M., Guinaudeau N., Klein A., Mattalia Y., Portet N., Soulard L. : *Projet collectif de recherche. Sainte-Christie-d'Armagnac (Gers)*, Université de Pau et des Pays de l'Adour, Pau, 167 p.

CHAMPAGNE dir. 2020 - Aussilloux-Correa A., Cammas C., Catalo J., Comet A., Dherbillie C., Durand S., Ferrer M., Guinaudeau N., Klein A., Mattalia Y., Rolins L., Saedlou N., Soulard L. : *Projet collectif de recherche. Sainte-Christie-d'Armagnac (GERS, région Occitanie)*, Université de Pau et des Pays de l'Adour, Pau, 162 p.

CHAMPAGNE dir. 2021 - Aussilloux-Correa A., Boudartchouk J.-L., Cammas C., Catalo J., Comet A., Dherbillie C., Durand S., Ferrer M., Guinaudeau N., Klein A., Mattalia Y., Rolins L., Soulard L. : *Projet collectif de recherche. Sainte-Christie-d'Armagnac (GERS, région Occitanie)*, Université de Pau et des Pays de l'Adour, Pau, 113 p.

COMET, LACROIX 2017 : Anaïs Comet, Camille Lacroix, « Sainte-Christie-d'Armagnac : un fort villageois ? », dans Champagne dir. 2017, p. 61-97.

FARAVEL 1997 - Sylvie Faravel, *Inventaire des ouvrages de terre fortifiés médiévaux dans le Gers et les Hautes-Pyrénées*, rapport de prospection thématique, 1994, SRA Midi-Pyrénées, Toulouse.

GUINAUDEAU dir. 2018 – Nicolas Guinaudeau [dir.], Boulbes N., Carassou Ch., Champagne A., Comet A., Dherbillie C., Durand S., Portet N., Segovia Servián C. (2019) : *La motte du Village. Sainte-Christie-d'Armagnac (32), rapport de sondage*, 2018, ACTER, 1 volume.

GUINAUDEAU dir. 2020a – Nicolas Guinaudeau [dir.], Champagne A., Comet A., Dherbillie C., Durand S., Klein A., Portet N., Ros J. : *Sainte-Christie-d'Armagnac (Gers), Plate-forme du Castet, rapport de sondage*, septembre 2019, ACTER, 1 volume.

GUINAUDEAU dir. 2020b – Nicolas Guinaudeau [dir.], Catalo J., Champagne A., Comet A., Klein A. : *Sainte-Christie-d'Armagnac (Gers), Plate-forme du Castet, rapport de sondage*, septembre 2020, ACTER, 1 volume.

GUINAUDEAU dir. 2021 – Nicolas Guinaudeau [dir.], Catalo J., Champagne A., Comet A., DHERBILLIE C., Klein A., Portet N. : *Sainte-Christie-d'Armagnac (Gers), au village*, rapport de sondage, septembre 2021, ACTER, 1 volume.

KLEIN 2013 - Alain Klein, *Château de Sainte-Christie-d'Armagnac (Gers. 32). Etude en vue d'une protection au titre des Monuments Historiques*, 3 volumes.

ROUSSET 2006 - Valérie Rousset, *La salle du château de Sainte-Christie-d'Armagnac (Gers). Etude archéologique*. Partie texte : 32 p. Partie figures : sans pagination (46 p).

SOULARD 2021 – Laura Soulard, Alain Klein, Aude Aussilloux : *Le Castet, Sainte-Christie-d'Armagnac (32370), Gers, Occitanie, rapport d'opération archéologique du bâti*, 1 volume, 231 p.

SOULARD 2022 – Laura Soulard, Alain Klein, Aude Aussilloux : *Le Castet, Sainte-Christie-d'Armagnac (32370), Gers, Occitanie, rapport d'opération archéologique du bâti*, 2 volume, 310 p.

SZEPERTERTYSKI 2006 : Béatrice Szepertyski, *Datations en dendrochronologie "Le Castet" - Sainte-Christie-d'Armagnac*, Gers, 1 volume, Bordeaux.